

APEFE



RAPPORT ANNUEL

2017



RAPPORT ANNUEL

2017



Sommaire

4	Avant-propos / Foreword
6	Résultats financiers : revenus et dépenses 2017
8	PROGRAMMATIONS
 11	Amérique latine
12	Haïti
 15	Afrique centrale
16	Burundi
18	République démocratique du Congo
22	Rwanda
 25	Afrique de l'Ouest
26	Bénin
29	Burkina Faso
32	Sénégal
 37	Asie du Sud-Est
 41	Maghreb & Proche-Orient
42	Algérie
44	Maroc
48	Palestine
 51	Belgique
52	Educaid.be
54	Entrepairs
57	ANNEXES
58	Organigramme
59	Instances décisionnelles
62	Partenariats et parties prenantes
65	Coordonnées
66	IATI



AVANT-PROPOS

Cette année s'est ouverte avec le lancement d'un nouveau programme financé par la Direction générale du Développement du Service public fédéral des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement. Il faut rappeler que l'APEFE est un des acteurs de la coopération non gouvernementale classée dans la catégorie des acteurs institutionnels avec sa consœur flamande la VVOB, l'ARES, le VLIR, Africalia, Les Unions des Villes et des Communes, l'Institut de Médecine tropicale d'Anvers, tous rassemblés dans la fédération FIABEL.

2017 a également été marquée par l'entrée en pleine vigueur de la loi sur la coopération au développement promulguée en 2013 ainsi que par ses conséquences. Désormais, le cycle de programmation est de 5 ans et chaque action est décrite par une théorie du changement. Le rapportage se veut plus transparent au travers de la plateforme IATI (The International Aid Transparency Initiative). Les acteurs sont aussi incités à renforcer leur professionnalisme pour optimiser leur impact en améliorant leur système d'évaluation.

Pour l'APEFE, chacun de ces éléments constitue un défi et, surtout, une opportunité qui devrait déboucher sur des programmes de développement innovants encore mieux en prise avec les besoins de ce monde en pleine mutation.

Un programme déployé sur cinq ans permet plus de souplesse, plus d'agilité en même temps qu'une meilleure maîtrise des risques.

La théorie du changement offre une description synthétique et opérationnelle de chaque programme en liant clairement impacts, objectifs, processus et partenaires pour un meilleur pilotage des actions.

La transparence est la première condition de la confiance et paradoxalement la première condition de la visibilité. Grâce à IATI, les programmes de chaque acteur sont portés à la connaissance du plus grand nombre, à l'échelle mondiale. IATI constitue aussi un bel outil pour identifier les zones de convergences.

Tout cela a demandé et continuera à demander un travail important aux services de l'APEFE tant au siège que sur le terrain. Travail important certes, mais travail passionnant et valorisant pour la structure et les personnes qui la portent. Chaque progrès enregistré, chaque nouvelle étape franchie contribue au renforcement de l'esprit d'équipe. Une telle dynamique constitue un « team building » permanent.

Le rapport que vous allez découvrir, porte sur 15 programmes principaux mis en œuvre en Belgique, au Bénin, au Burkina Faso, au Burundi, en Haïti, au Maroc, en Palestine, en RDC, au Rwanda et au Sénégal dans les secteurs de la Formation technique et professionnelle, la croissance inclusive, la santé, l'agriculture et l'environnement. Il présente aussi le programme expérimental, Entre-Pairs, qui vise à favoriser le renforcement mutuel de capacités entre des entreprises d'ici et de là-bas.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

PASCALE DELCOMMINETTE
Administratrice générale



FOREWORD

This year started with the launch of a new programme funded by the Directorate General for Public Service Foreign Affairs, Foreign Trade and Development Cooperation. It should be remembered that the APEFE is a non-governmental organisation in the same category as its Flemish sister, the VVOB, the ARES, the VLIR, Africalia, The Unions of Towns and Municipalities, and the Antwerp Institute of Tropical Medicine, all of which are part of the FIABEL federation.

2017 was also the year in which the 2013 Law on Co-operation and Development came into effect, and was marked by the consequence of the application of that law. Now, the cycle for programming is 5 years, and each action must be described in terms of a 'theory of change'. Reporting aims to be more transparent, through the IATI platform (International Aid Transparency Initiative). Organisations are also given incentives to increase their professionalism so as to optimize their impact by improving their assessment systems.

For the APEFE, each of these elements presents a challenge, but also an opportunity which should lead to innovative development programmes being even better suited to the needs of a world in transition.

A programme deployed over a five-year period offers greater flexibility and agility, while also improving risk management.

The 'theory of change' is a synthetic and operational description of each programme, clearly presenting links between impacts, objectives, processes and partners, so as to better manage actions.

Transparency is the most fundamental condition of trust and, paradoxically, the most fundamental condition of visibility. Thanks to the IATI, the programmes of each organisation are communicated to a much wider audience, on a worldwide scale. The IATI is also a great tool for identifying areas of convergence.

All of this has required a great deal of effort on behalf of APEFE services, both at the headquarters and out in the field. But while there has been a large quantity of work, it has been fascinating and rewarding for the organisation itself, and for the members of staff involved. Every time progress is made, at every step forwards, our team spirit is boosted. The process could even be described as a 'permanent team-building exercise'!

The report you are about to discover relates to 15 main programmes implemented in Belgium, Benin, Burkina-Faso, Burundi, Haiti, Morocco, Palestine, the DRC, Rwanda and Senegal in vocational and technical training, including growth, health, agricultural and environmental sectors. It also presents the experimental programme, EntrePairs, which aims to enhance mutual support between companies here and there.

Happy reading!

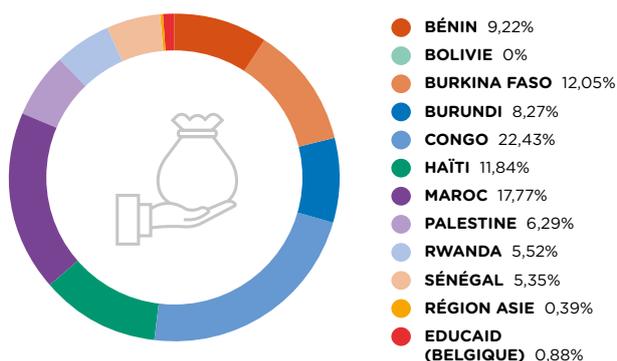
PASCALE DELCOMMINETTE
General Administrator



RÉSULTATS FINANCIERS :

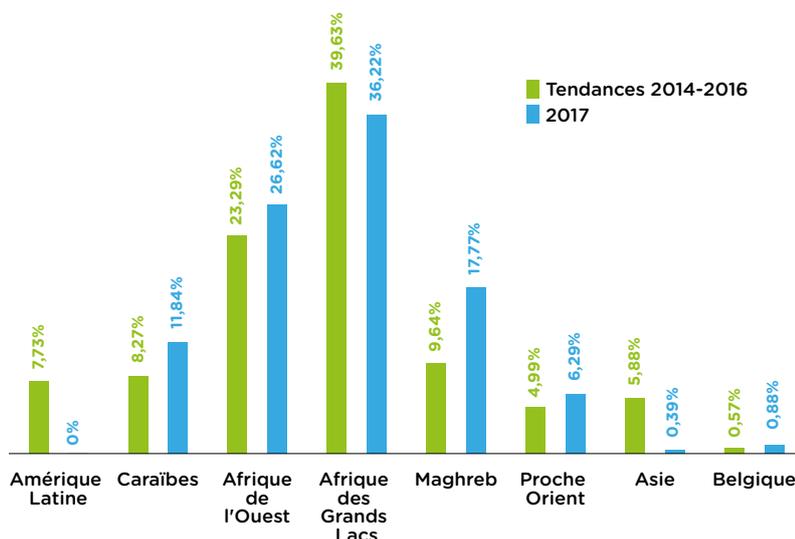
revenus et dépenses 2017

Répartition des dépenses par pays 2017



Comme nous pouvons le voir sur les 2 graphiques ci-contre et ci-dessous, l'APEFE est présente majoritairement en Afrique, que ce soit dans l'Afrique des Grands Lacs (36,22 %), l'Afrique de l'Ouest (26,62 %) et le Maghreb (17,77 %). Plus précisément, l'APEFE exécute la majeure partie de ses activités en République Démocratique du Congo (22,43 % des dépenses) et au Maroc (17,77 % des dépenses).

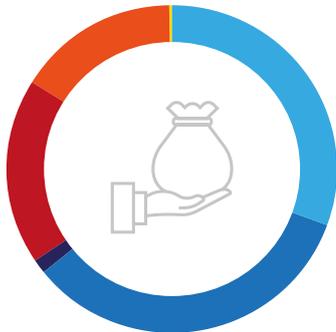
Comparaison tendances 2014-2016 & tendances 2017



Depuis 2017, la Bolivie et la région Asie ne font plus partie des pays bénéficiaires et les derniers projets ont été clôturés. Cependant, l'APEFE reste toujours active au Vietnam et au Cambodge à travers divers projets de partenariats qu'elle cofinance.

Suite au retrait de Bolivie et d'Asie, le budget a pu être augmenté au profit des autres pays partenaires dont principalement au Maroc qui est passé de 9,64% des dépenses à 17,77% de dépenses via le projet Min Ajliki qui a démarré une seconde phase en 2017. Ce projet a notamment été récompensé en mai 2018 par l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) pour les efforts fournis dans le soutien à l'entrepreneuriat féminin au Maroc.

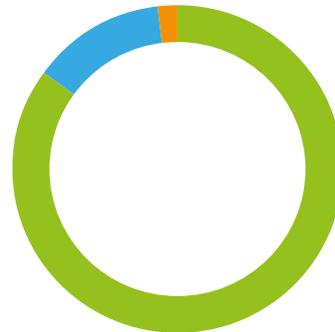
Répartition des dépenses missions par centre de frais en 2017



● INVESTISSEMENTS	30,72%
● FONCTIONNEMENT	33,53%
● FORMATIONS / BOURSES	1,57%
● PERSONNEL EXPATRIÉ	18,26%
● PERSONNEL LOCAL ET EXPERTS LOCAUX	15,84%
● EVALUATION ET AUDIT	0,09%

Les dépenses opérationnelles concernent les frais liés à l'exécution des programmes dans les pays partenaires. Elles sont encodées sur place dans l'une de ces catégories ci-dessus selon le type de dépenses effectuées dans le cadre des activités programmées en 2017. La majeure partie des dépenses concernent le fonctionnement (33,53 %) et les investissements (30,72 %).

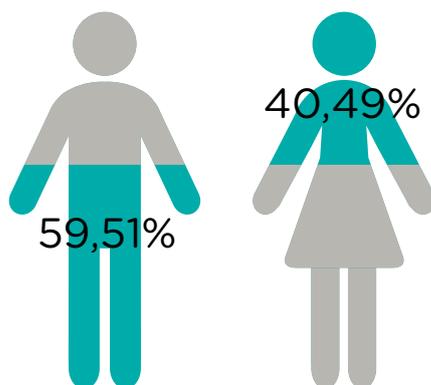
Part relative dans le bilan 2017



● Participation DGD	85,25%
● Participation WBI	13,05%
● Autres participations	1,70%

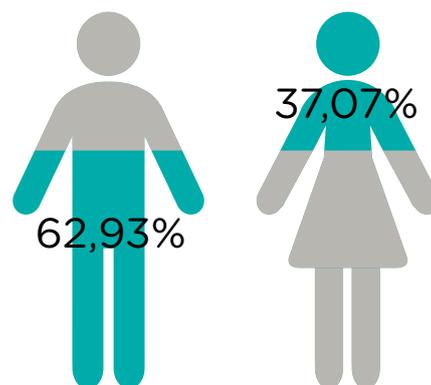
Le bilan 2017 était composé de la manière suivante : participation de la DGD à hauteur de 85,25 %, participation du WBI à hauteur de 13,05 % et participations diverses à hauteur de 1,7 %.

Parité homme/femme des effectifs au siège en 2017



La parité homme/femme des membres du personnel de l'APEFE employés au siège est de 59,51 % d'hommes pour 40,49 % de femmes.

Parité homme/femme du personnel local en 2017



La parité homme/femme du personnel local de l'APEFE (intervenants locaux sur le terrain) est de 62,93 % d'hommes pour 37,07 % de femmes.





PROGRAMMATION



AMÉRIQUE LATINE



HAÏTI

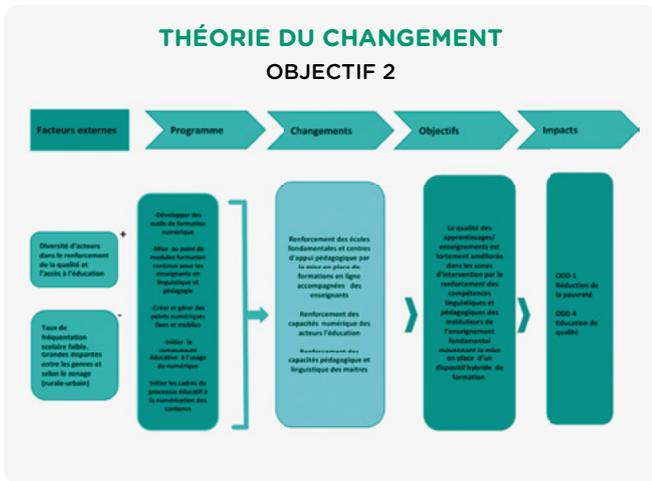
« LA FORMATION MOBILE, UN SYSTÈME
AU CŒUR DE L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE »



Le système éducatif haïtien connaît une importante fragilité avec un taux de fréquentation scolaire faible et de grandes disparités entre les genres. Le secteur de l'éducation fait face à un sous-financement dû aux difficultés de l'État à rénover le système éducatif. Le système National de Formation Professionnelle (SNFP) peine à remplir son rôle d'accompagnateur du développement socioéconomique du pays par la dotation en techniciens qualifiés répondant aux besoins du marché du travail et de l'emploi.

Depuis 2008, L'APEFE intervient en Haïti dans le renforcement des capacités des acteurs travaillant dans le secteur de la formation professionnelle.

La Convention de subside WBI répond aux préoccupations de ce programme mis en œuvre par l'APEFE, sur un financement principal de la coopération belge fédérale; en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle. Le projet a bénéficié d'un montant total de 150 000€.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 :

Marie Thérèse Français (Artibonite) :

« Je suis très fière de pouvoir concevoir un dispositif de formation. Merci à la formatrice et à l'équipe qui a pensé et financé la formation. Nous sommes satisfaits de la formation. Félicitations! »

Souffrant Jean Doré (Centre) :

« Je suis très fière de pouvoir concevoir un dispositif de formation. Merci à la formatrice et à l'équipe qui a pensé et financé la formation. Nous sommes satisfaits de la formation. Félicitations! »

Mele Calo des Nippes :

« Je suis fière de tomber sur un des documents de la formation 'canevas d'un TDR de formation'. Je ne comprenais pas son importance dans la planification d'une formation. C'est intéressant la formation à distance! Les avantages sont énormes! On doit investir dans le numérique »



cier de formations gratuites et reconnues sur le marché de l'emploi. Ces formations ont lieu dans les localités qui ne disposent pas d'infrastructures de formation.

Au cours de l'année 2017, 17 sessions de formation ont été réalisées dans les filières de la Mécanique Moto, le Carrelage, la Cuisine-Pâtisserie, les énergies renouvelables et les techniques agricoles, la Transformation de Produits Agricoles et la Cosmétologie. Cela a permis de doter plus de 400 jeunes de compétences techniques dans des filières porteuses de l'économie nationale. De plus, ce programme délivre 40 heures de formation en entrepreneuriat et 16 heures de formation en Techniques de Recherche Dynamique d'Emploi.

Notons que la formation mobile agit en tant que levier permettant de freiner la migration des populations vers les grandes villes en permettant aux jeunes de pouvoir s'établir à leur compte dans leur localité d'appartenance et d'y gagner leur vie.

L'engagement de l'APEFE vise non seulement à poursuivre la réalisation de ces formations, mais également à faciliter le transfert des compétences au partenaire direct.

Notons aussi que dans le renforcement du système éducatif haïtien, l'IFADEM, l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres, a lancé depuis 2009, des ateliers de formation destinés aux formateurs. Au sein de ces ateliers sont organisés : des formations à la pédagogie et à l'utilisation des livrets, des formations aux méthodologies de l'enseignement à distance et au tutorat, des formations à la maintenance des équipements informatiques et à l'utilisation des ateliers TICE, etc.





AFRIQUE CENTRALE





BURUNDI

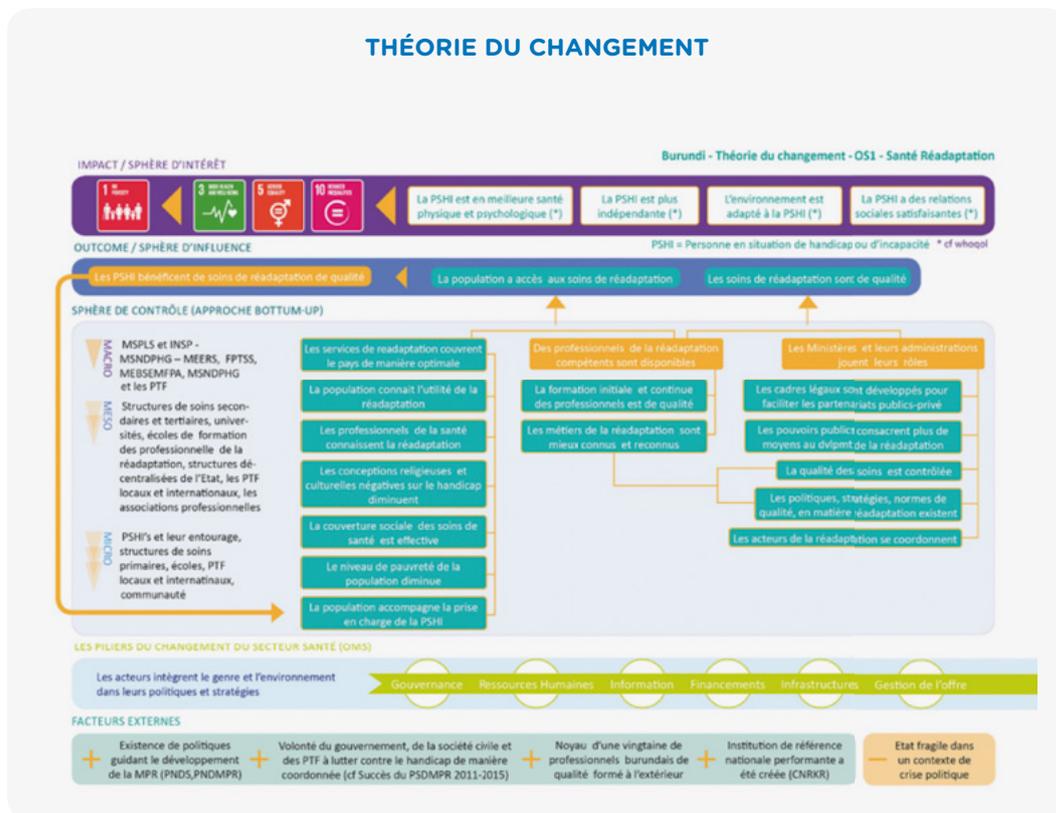
« DES SOINS DE SANTÉ DE QUALITÉ POUR TOUS »



Le Burundi est l'un des pays les plus pauvres au monde : plus de 67 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Dans cet État fragilisé, l'insuffisance de la qualité de l'offre des services en soins de santé représente un défi majeur.

Dans les pays à ressources limitées, le système de réadaptation doit être capable de répondre aux besoins d'un maximum de personnes vulnérables.

C'est dans ce contexte que l'APEFE a lancé, depuis 2011, un programme visant à améliorer la qualité, la disponibilité et l'accessibilité aux soins de santé pour tous. Notons que ce programme se veut un prolongement à celui élaboré au Bénin jusqu'à présent dans ce domaine.



LES ACTIONS DE L'APEFE

Depuis 2011, l'APEFE soutient le secteur à travers :

- La formation d'un noyau de 12 kinésithérapeutes et d'un médecin spécialiste en réadaptation ;
- La création du Centre National de Référence en Kinésithérapie et Réadaptation Médicale (CNRKR) au Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge situé dans la province de Bujumbura ;
- La création de 3 services de kinésithérapie dans des hôpitaux décentralisés ;
- Les échanges d'expériences de professionnels burundais de la réadaptation avec plusieurs autres pays africains ;



- La préparation de la création de l'École Supérieure de Kinésithérapie (ESK) à Bujumbura.

Pour la période 2017-2021, l'APEFE poursuit son intervention en appuyant :

- La création de 2 nouveaux services de kinésithérapie hospitaliers et le renforcement de 8 autres centres et services existants ;
- La création d'une école de kinésithérapie à Bujumbura
- Le développement de normes qualité et le suivi qualité dans dix centres et services de réadaptation ;
- Le développement d'un dossier médical informatisé au sein de dix centres et services de réadaptation.



BÉNÉFICIAIRES

- Les personnes vivant en situation de handicap moteur permanent (165 000 personnes soit environ 2,5% de la population dans les 9 provinces d'intervention) ;
- Les personnes en état d'incapacité réversible (toute la population dans les 9 provinces d'intervention ; soit environ 6 620 000 personnes).

Abbé Emile NDAYIZIGIYE - Directeur de l'ONG burundaise «COPEd» :

« En 2008, avec un professeur de l'UCL nous avons initié ce programme de développement de la médecine de réadaptation au Burundi. Nous avons ainsi décroché les premières bourses qui ont permis d'envoyer de jeunes burundais en formation de kinésithérapie au Bénin. En 2010 nous avons compris que pour aller plus loin il fallait au Burundi un programme comme celui que l'APEFE et WBI appuyaient au Bénin avec l'UCL. Nous en avons parlé avec le Ministre burundais de la Santé Publique de l'époque qui a vite compris tout l'intérêt de ce projet. Il a alors écrit au Directeur de l'APEFE pour solliciter son appui dans un programme ambitieux et à long terme visant à développer en profondeur la médecine de réadaptation au Burundi. Depuis lors, aux côtés de l'APEFE et du MSPLS nous avançons étape par étape dans cette construction. Plus de 20 jeunes professionnels ont été formés à l'extérieur du pays, un grand centre de référence national de kinésithérapie et réadaptation a été construit au CHU de Bujumbura et le Gouvernement nous en a confié la gestion. L'école de kinésithérapie est en construction. Tout cela va nous permettre de développer progressivement un réseau de centre de réadaptation de qualité à travers tout le pays. Les choses ne sont pas toujours faciles et nous avons connus de nombreuses difficultés, cependant il faut reconnaître que cette collaboration tripartite entre l'APEFE, le Gouvernement du Burundi et nous-même est une véritable source de succès... »



PARTENAIRES

- Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida (MSPLS), en charge de la bonne cogestion de l'objectif programme en partenariat avec l'APEFE et la Convention de Partenariat Triparti (COPEF) ;
- Le Conseil pour l'Éducation et le Développement (COPEd) dont le rôle est d'apporter notamment un appui opérationnel aux activités liées au programme ;
- Handicap International Fédération (HIF) collabore à l'élaboration, au suivi-évaluation ainsi qu'à l'amélioration de la gestion de l'information au sein des 4 centres et services en Médecine physique et de réadaptation du Burundi ;
- La Coopération Technique Belge (CTB) collabore également à l'informatisation de 3 centres et services de réadaptation implantés dans les hôpitaux du pays ;
- L'Université Catholique de Louvain - Faculté des Sciences de la Motricité (UCL/FSM) appuie la mise en place de l'École Supérieure de kinésithérapie (ESK) à travers la formation de kinésithérapeutes et l'appui aux missions techniques sur le terrain ;
- L'École Supérieure de Kinésithérapie de la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou (ESK/FSS) appuie la mise en place du Centre national de référence en médecine physique et réadaptation (CNRMPR), et de l'École Supérieure de kinésithérapie (ESK) de Bujumbura par la formation de kinésithérapeutes au niveau licence et l'envoi d'enseignants en mission à l'ESK.





RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

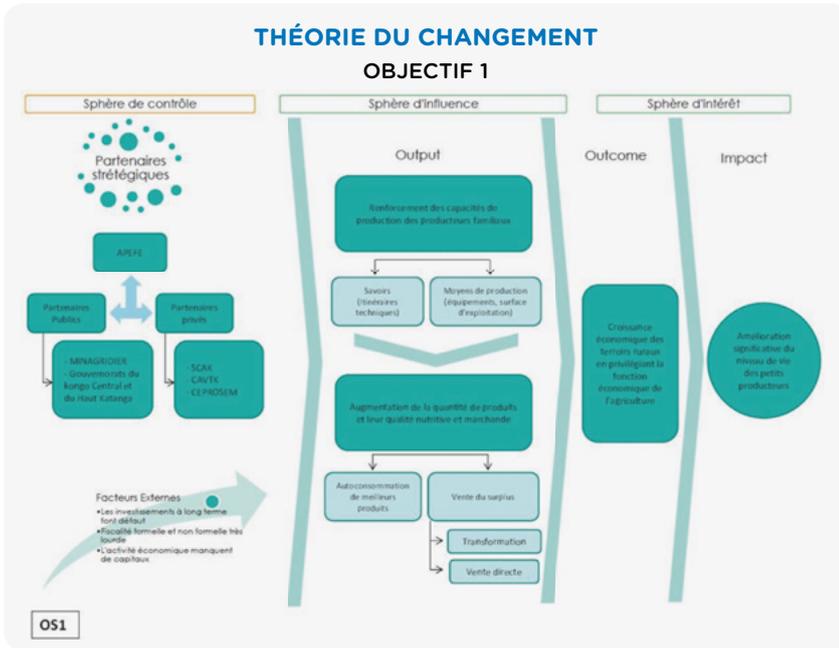
« L'AGRICULTURE ET L'ÉDUCATION, AU CŒUR DES PRIORITÉS DE L'APEFE »



L'intervention de l'APEFE en République Démocratique du Congo s'inscrit dans deux domaines principaux : l'agriculture et l'éducation.

1. L'AGRICULTURE

Bien que la République Démocratique du Congo soit dotée d'énormes potentialités agronomiques, le secteur de l'agriculture reste fragilisé. La succession de guerres, de pillages, l'insécurité et les déplacements de population ont précarisé les ruraux et rendu difficile la pratique de l'agriculture, ce qui aggrave les conditions de vie déjà très difficiles de la population. La population rurale est condamnée à une agriculture de subsistance caractérisée par une productivité extrêmement faible, des coûts de commercialisation importants et des marchés quasi inexistantes. Les Pouvoirs publics, sous-financés, ne parviennent pas à supporter des investissements sectoriels.



LES ACTIONS DE L'APEFE

Le programme de l'APEFE vise à accompagner la création et le développement des entreprises agricoles dans les provinces du Kongo Central et du Haut Katanga. L'objectif principal de ce programme est d'améliorer le niveau de vie des petits producteurs de l'agriculture familiale, pisciculteurs et maraichers, par le renforcement de leurs capacités de production et d'entrepreneuriat.

Plus précisément, il s'agit d'augmenter la quantité et la qualité nutritive et marchande de leur production par une plus grande maîtrise des techniques d'élevage et une plus grande disponibilité en moyens de production tels que les parcelles maraichères ou encore les étangs piscicoles.

L'amélioration du niveau de vie des petits producteurs amène notamment une meilleure sécurité alimentaire, une réduction de la pauvreté, un accès renforcé aux soins de santé et à l'éducation facilité par le revenu agricole.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 :

Monsieur Richard Kiankayilua, Chef de Secteur de Ntimansi :

« Merci au programme pour son intervention car d'autres programmes/projets n'arrivaient pas chez nous compte-tenu de l'inaccessibilité des routes. Grâce à votre intervention, nous sommes accompagnés. »



PARTENAIRES

- Le secrétaire Général du Ministère l'Agriculture-Pêche et Élevage (MINAGRIDER) qui préside le Comité de pilotage national ;
- Les Gouvernorats des provinces du KONGO CENTRAL et du HAUT KATANGA qui président le Comité de pilotage provincial ;
- Le Centre agrovétérinaire Tropical de Kinshasa (CAVTK), en charge de la mise en œuvre du résultat;
- La Société Coopérative agropastorale du Katanga (SCAK) qui a notamment un rôle d'encadrement technique ;
- Le Centre de Production de Semence Maraichères (CEPROSEM), associé à la mise en œuvre des activités ;
- I&F Entreprenariat, en charge également de la mise en œuvre.

2. L'ÉDUCATION

L'enseignant joue un rôle central dans les efforts visant à l'amélioration du fonctionnement des systèmes éducatifs et les résultats des apprentissages.

Cependant, le contexte dans lequel l'enseignement en RDC se développe représente un défi majeur du fait des décennies de difficultés socioéconomiques et politiques, de la grande superficie du pays par rapport à la faible densité de sa population, et de sa diversité culturelle et ethnique.

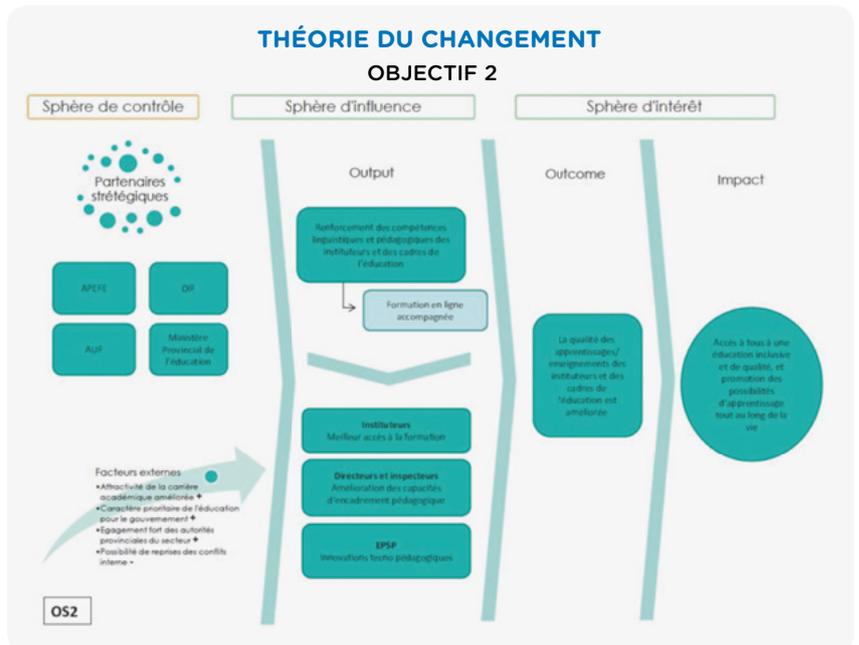
La formation des enseignants du primaire se fait à travers la formation initiale qui ne dispose pas toujours de formateurs avec les qualifications



requis ni d'écoles d'application à proximité pour les stages pratiques. On note aussi que les contenus de formation sont insuffisamment professionnalisant. Les conditions dans lesquelles travaillent les enseignants constituent aussi un enjeu majeur. Au-delà d'un salaire bas, la majorité des enseignants congolais travaillent dans certains territoires travaillent dans des classes dépourvues du minimum indispensable pour un travail de qualité. Malgré les efforts de la politique nationale dans la mise en place des programmes et actions de formation des enseignants du primaire, le secteur reste en besoin de formation étant donné l'ampleur des besoins.

ACTIONS DE L'APEFE

L'intervention de l'APEFE vise à renforcer les capacités des enseignants du primaire dans l'amélioration de leur pratique professionnelle afin qu'ils puissent offrir aux élèves un enseignement de qualité. Les actions sont déployées dans quatre provinces du pays : le Haut Katanga, le Lualaba, le Haut Lomami et le Tanganyika. Dans sa phase 2014-2016, le programme des formations continues des enseignants a touché 1200 enseignants de 5e et 6e primaire et 600 directeurs d'écoles. Au niveau du renforcement du système éducatif, l'IFADEM, l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres, a également déployé d'une part ; des ateliers de formation à distance au moyen des supports numériques, audio, vidéo, livret, favorisant l'autoformation ; et d'autre part une formation en présentiel. Avec un programme précis et des contenus pertinents, ces



formations permettent d'atteindre un nombre important d'enseignants dans la proximité de leur lieu de résidence.

PARTENAIRES

- Le Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire qui préside le Comité de pilotage national ;
- L'Inspection principale provinciale de l'Enseignement du Haut Katanga (IPP), chef de corps d'Inspecteurs intervenant dans l'encadrement du dispositif ;
- L'Inspection principale provinciale de l'Enseignement du Lualaba (IPP) présidant le Comité de pilotage provincial ;
- L'Inspection principale provinciale de l'Enseignement du Tanganyika (IPP), Interlocuteur institutionnel provincial ;
- L'Inspection principale provinciale de l'Enseignement du Haut Lomami (IPP), présidant le Comité technique de suivi trimestriel local ;
- Le Campus numérique AUF de Lubumbashi, partenaire technique.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 :

Cécile Mundi, conceptrice :

« IFADEM est un outil efficace pour la formation continue des enseignants. Les livrets de formation que nous produisons répondent aux besoins des enseignants sur l'enseignement et l'apprentissage du français en classe du primaire. Ses innovations serviront non seulement les enseignants ciblés, mais tous les enseignants de la RDC. »





RWANDA

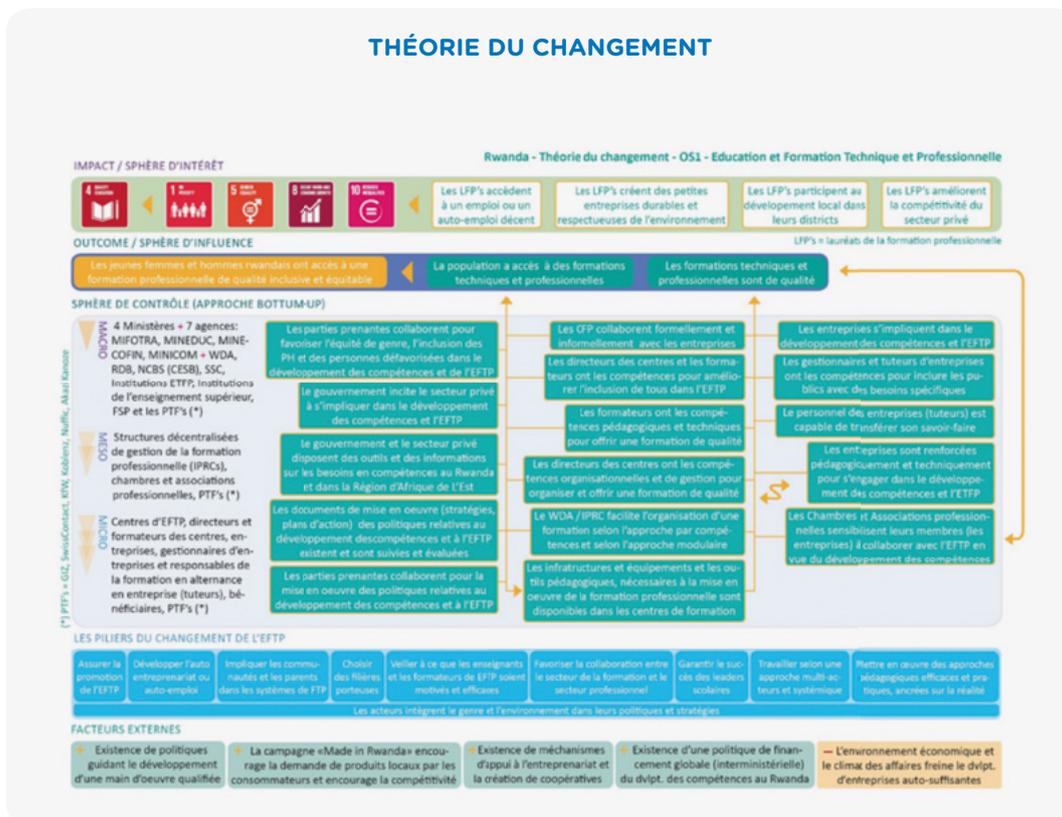
« LA FORMATION COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT »



La problématique de compétitivité et de l'employabilité de la population rwandaise sont au centre des préoccupations des politiques nationales. Le Rwanda considère la création d'emplois, en particulier en dehors du secteur agricole, comme une priorité dans sa stratégie de réduction de la pauvreté.

Un dispositif d'apprentissage sur le lieu de travail permettrait de contribuer à atteindre l'objectif de devenir un pays à revenu moyen d'ici 2020, en fournissant des ressources humaines qualifiées, qui, à leur tour, stimulent la compétitivité des entreprises et de l'économie.

Le programme déployé par l'APEFE au Rwanda vise le développement de la formation en alternance assurant une formation professionnelle de qualité inclusive et équitable. L'APEFE souhaite permettre aux jeunes rwandais d'accéder à un travail décent et ainsi lutter contre la pauvreté. Plus spécifiquement, le programme appuie la mise en œuvre de la politique d'apprentissage sur le lieu de travail, introduite en septembre 2015, par le Ministère de la Fonction publique et de l'Emploi.



ZOOM SUR LE PROGRAMME

La stratégie de renforcement des capacités s'étend sur trois niveaux :

- **Au niveau macro, institutionnel et politique :**

La motivation des entreprises pour participer à la formation professionnelle est cruciale. Le programme appuie les institutions chargées de coordonner et de mettre en œuvre la politique d'apprentissage sur le lieu de travail. Les institutions visées sont le Ministère de la Fonction Publique et du Travail (MIFOTRA) ainsi que la Fédération du secteur privé (FSP), le but étant de sensibiliser les entreprises à s'investir dans la formation professionnelle.



L'APEFE prévoit également le renforcement de l'Agence de développement de la main d'œuvre (WDA) afin de créer un environnement propice à la collaboration entre les centres de formation et les entreprises.

- **Au niveau méso, organisationnel et structurel :**

Les Centres Régionaux Polytechnique Intégré (IPRCs) sont soutenus pour renforcer les directeurs de centres de formation à mettre en place la formation en alternance dans leurs centres, à sensibiliser les jeunes et les parents à s'investir dans une formation en alternance et à collaborer avec les entreprises. Les IPRCs, chargés de la formation des formateurs dans leurs provinces, sont également soutenus afin de renforcer les capacités des formateurs et ainsi offrir une formation inclusive de qualité.



- **Au niveau micro, individuel :**

Le programme soutient le renforcement des capacités en infrastructures et équipements des centres de formation afin que la formation dispensée corresponde aux besoins du marché de l'emploi. Notons que le renforcement des capacités des entreprises y compris en équipements contribue à les motiver et à s'investir dans la formation en alternance.

Plus précisément, l'APEFE appuie

- 10 centres de formation technique et professionnelle à offrir une formation en alternance dans les filières de la transformation agroalimentaire et beauté/mode ;
- Appuyer la formation technique de 30 formateurs en centre de formation et de 40 superviseurs en entreprise ;
- Appuyer la formation en alternance de 190 jeunes femmes et hommes rwandais socialement défavorisés, par un système de bourses.

Madame Annet BENEGUSENGA, Directrice Exécutive de la Chambre des Artisans au sein de la Fédération du Secteur Privé au Rwanda :

« Je pense que grâce à la coopération entre partenaires Belges, Allemands et Rwandais, il y a espoir que nos chambres jouent un grand rôle dans l'instauration d'un système de formation en alternance adéquat qui va permettre aux jeunes du Rwanda de devenir plus compétitifs sur le marché de l'emploi et de contribuer au développement économique de notre pays. »

Mr Steven MUGENYI est le Spécialiste chargée du développement des compétences et de l'emploi au Ministère de la Fonction Publique et du Travail (MIFOTRA) :

« Tout d'abord, connaître ses partenaires, planifier ensemble, attribuer le rôle à chaque acteur pour harmoniser les activités liées à la mise en œuvre de la formation sur le lieu de travail tout en sachant qui fait quoi ; ce cadre de collaboration facilitera la collecte des rapports ainsi que l'évaluation de la mise en œuvre de notre nouvelle politique de formation. »



DIGITALISATION

La digitalisation est prise en compte dans le programme, notamment dans la formation et le suivi des groupes cibles et dans la mise à l'emploi des lauréats de la formation en alternance. En effet, les centres de formation sont fournis en équipements informatiques et des classes mobiles sont mises en place afin d'intégrer les modules de formation et les documents ressources sur des tablettes.

PARTENAIRES

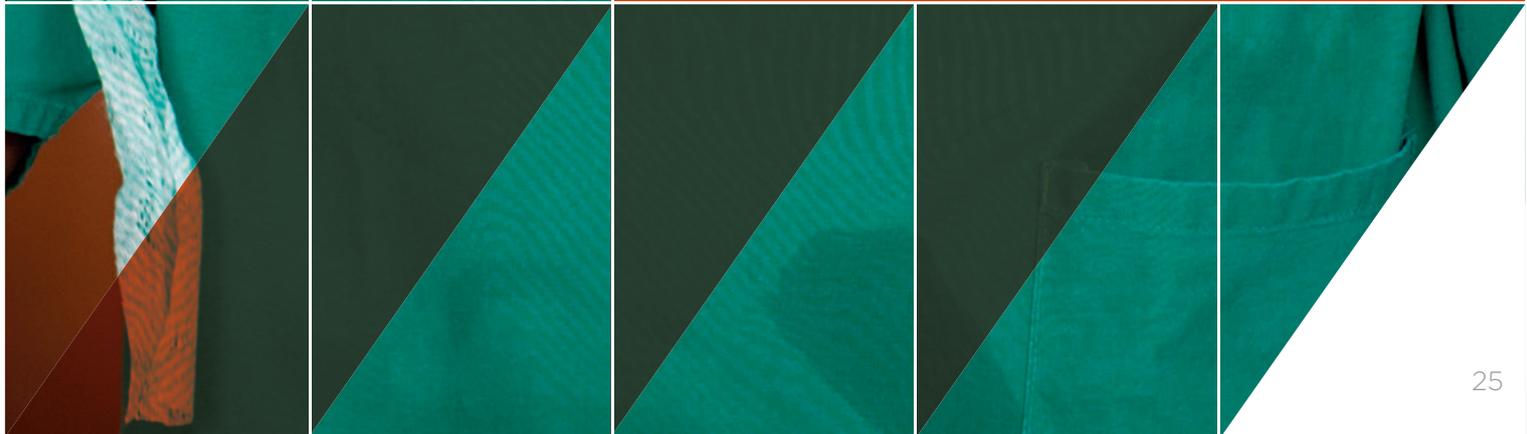
L'APEFE travaille au renforcement des capacités des 3 acteurs principaux :

- Le Ministère de la fonction publique et de l'emploi (MIFOTRA), responsable de la coordination et de la mise en œuvre de la politique d'apprentissage sur le lieu de travail. Son rôle dans le programme consiste à rassembler les différents acteurs de la formation, les sensibiliser à la politique et à coordonner l'implémentation des activités du programme.
- La Fédération du Secteur privé (FSP) est une organisation qui regroupe les chambres de commerce et associations professionnelles. La FSP accompagne les entreprises à s'investir dans la formation des jeunes en collaboration avec les centres de formation professionnelle. Sa tâche est de sensibiliser le secteur privé à s'investir dans la formation professionnelle, de faciliter l'élaboration d'une stratégie de formation en alternance et de renforcer les capacités des entreprises à organiser et mettre en œuvre une formation en alternance inclusive et équitable de qualité.
- L'Agence de développement de la main d'œuvre (WDA) est l'agence de développement de la main d'œuvre. Elle est responsable de l'amélioration de l'éducation technique et de la formation professionnelle. La WDA se charge d'expérimenter la formation en alternance dans les IPRCs et les centres de formation professionnelle.





AFRIQUE
DE L'OUEST





BÉNIN

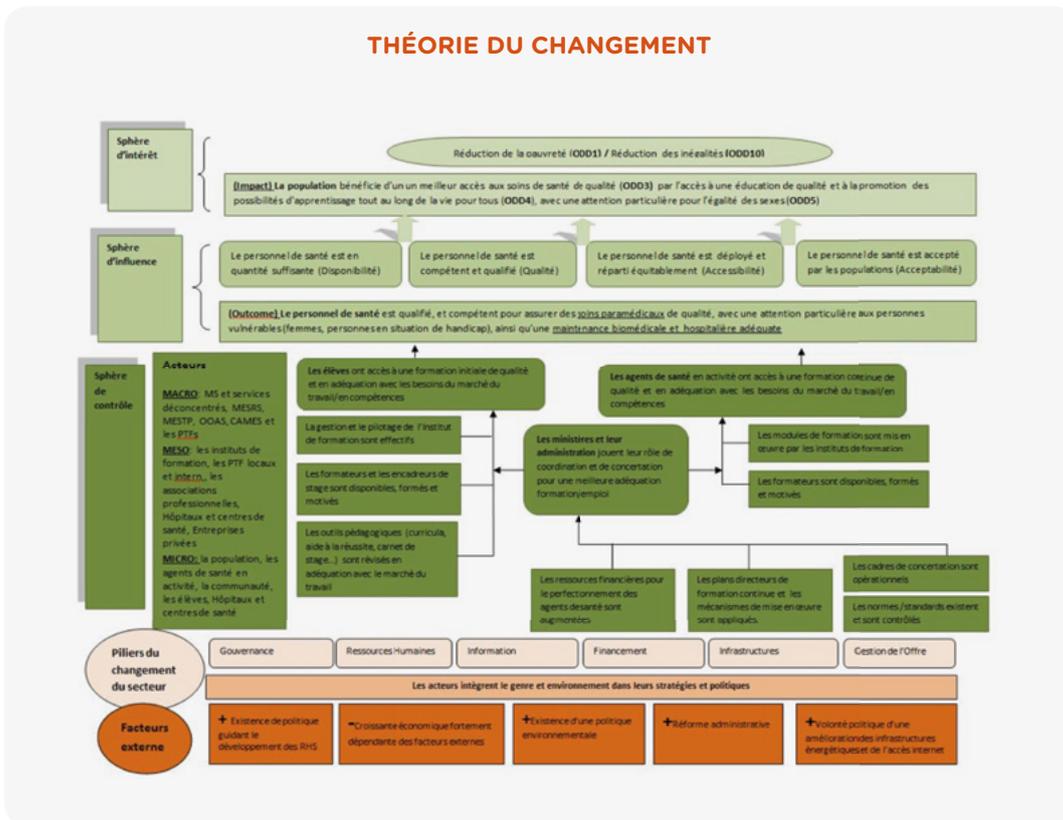
« LA SANTÉ, UNE PRIORITÉ AU CŒUR DE NOTRE PROGRAMME »



Le Bénin fait face à de nombreux défis notamment en termes de développement des Ressources Humaines dans le domaine de la santé. En Afrique, on compte en moyenne 8 médecins, infirmiers et sages-femmes pour 10 000 habitants. Dans un pays où la santé de la population nécessite une grande vigilance, il est important de se focaliser sur les soins infirmiers, acteur majeur dans l'amélioration de la situation.

Le pays compte deux centres de formation en soins infirmiers ; l'école de Parakou, située au nord du pays ainsi que celle de Cotonou, au sud. Au-delà de la problématique quantitative, on note l'incompatibilité des formations initiales d'infirmiers et sages-femmes aux standards internationaux.

Le manque d'équipements médicaux (soins infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, aides-soignants, techniciens supérieurs en maintenance biomédicale et hospitalière) et la faiblesse de leur maintenance a incité le Ministère de la Santé à intensifier les efforts afin d'améliorer les soins de santé pour la population.



LE PROGRAMME

En concertation avec les autorités nationales, l'APEFE met en avant un programme ciblant principalement les ressources humaines dans le domaine de la santé. Depuis 2008, les efforts portent sur l'amélioration des qualifications et des compétences des personnels de santé ainsi que de la maintenance biomédicale et hospitalière.

Cette action se poursuit pendant la période 2017-2021 à travers deux niveaux principaux d'intervention : le système éducatif, c'est-à-dire les agents de santé en formation initiale, et le système professionnel, à savoir les agents de santé en activité.



La réalisation de cet objectif, à savoir l'amélioration des soins de santé pour tous, résulte de la prise en compte d'un certain nombre de facteurs portant sur : la gouvernance, la production en quantité et en qualité des RH ainsi que la motivation de ces derniers.

ZOOM SUR CES FACTEURS

Au niveau de la gouvernance, les ministères et leur administration seront renforcés pour assurer leur rôle de coordination et de concertation en vue d'une meilleure adéquation formation/emploi et performance de la formation continue. Le Ministère de la Santé collaborera notamment aux normes régionales en soins paramédicaux et en maintenance hospitalière ainsi qu'à leur diffusion, leur application et à leur contrôle.





En ce qui concerne la formation en quantité et en qualité des personnels enseignants : les élèves bénéficieront d'un meilleur accès à une formation initiale de qualité et en adéquation avec les besoins du marché du travail. Les compétences des enseignants et des encadreurs de stage seront améliorées, les Instituts de formation bénéficieront d'équipements adéquats et notamment basés sur les nouvelles technologies (mise en place de formations en ligne et d'un laboratoire de simulation aux soins infirmiers et obstétricaux à l'INMeS).

Au niveau de la motivation et de l'amélioration des compétences des RH : les agents de santé en activité auront accès à une meilleure formation, en adéquation avec l'évolution des compétences et des normes.

BÉNÉFICIAIRES

Les agents de santé et cadres bénéficieront d'un renforcement de leurs capacités fonctionnelles et techniques afin de délivrer de meilleures prestations.

Pour le personnel de direction, les enseignants et les encadreurs de stage, les activités permettront une amélioration de leur capacité de gestion administrative, financière, pédagogique et d'encadrement des stagiaires.

Ces améliorations permettront aux futurs personnels de santé, l'acquisition de compétences professionnelles, les rendant aptes à dispenser des soins de santé de qualité.

Nos bénéficiaires finaux, la population béninoise, jouiront d'une amélioration de leur état de santé, et par conséquent d'une réduction de la pauvreté et des inégalités.

PARTENAIRES

Dans la réalisation de son objectif d'amélioration des soins de santé, l'APEFE s'est entourée de trois partenaires au Bénin : le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le Ministère des Enseignements secondaire, technique et professionnel.

En ce qui concerne le Ministère de la Santé, ce-

lui-ci assure un rôle de planification et de coordination pour la mise en œuvre de la politique de développement des ressources humaines en santé. Il assure également le financement du secteur de la santé.

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a sous sa tutelle les Instituts de formation universitaire appuyés par l'intervention de l'APEFE. Il est notamment en charge de la gestion et planification des enseignants du supérieur ainsi que de la conformité des diplômes et certifications du supérieur.

Le Ministère des Enseignements secondaire, technique et professionnel a sous sa tutelle les Instituts de formation secondaire, technique et professionnelle qui sont appuyés par l'APEFE. Il se charge aussi de la gestion et planification des enseignants ainsi que de la conformité des diplômes et certifications.

Le choix de ces partenariats s'explique par la nécessité de prendre en compte ces trois ministères pour une amélioration significative de la formation initiale des personnels de santé.

NOS ACTIVITÉS

En soutenant les établissements situés au nord du Bénin, l'APEFE participe à la volonté nationale de rééquilibrage des régions dans l'accès à des soins de santé. En effet, il existe au Bénin, une forte disparité Nord/Sud en terme économique, social et sanitaire. Les étudiants de l'IFSO et de l'EFMS effectueront leurs stages de formation dans des hôpitaux et centres de santé du nord du pays et une fois diplômés s'installeront plus facilement dans la région.

Les actions de l'APEFE au Centre National Hospitalier Universitaire de Cotonou

En 2017, Inauguration de l'extension du service de kinésithérapie. L'APEFE, en partenariat avec la WBI, a permis à l'École Supérieure de Kinésithérapie de l'Université d'Abomey-Calavi une grande autonomie. En effet, ce sont les nouveaux diplômés qui assurent désormais les cours.

Depuis 2017, à travers la formation initiale, nous avons formé :

- 67 infirmiers
- 64 sages-femmes
- 567 aides-soignants
- 12 techniciens en maintenance biomédicale et hospitalière



BURKINA FASO

« LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT, AU CŒUR DES PRIORITÉS DE L'APEFE »



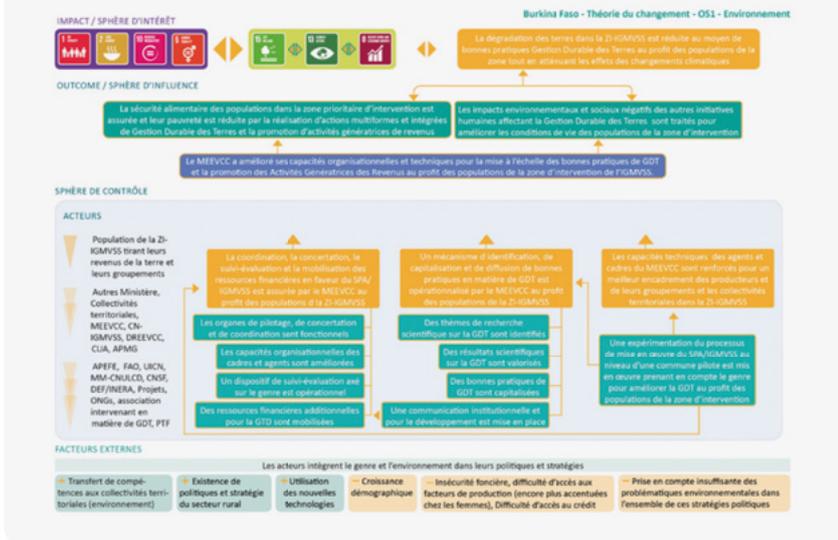
Au Burkina Faso, l'intervention de l'APEFE s'inscrit dans deux secteurs principaux : l'environnement et la santé.

1. ENVIRONNEMENT

Le pays fait face à une pauvreté importante, spécialement dans le monde rural où 75% des populations dépendent des ressources naturelles pour leur survie. Les changements climatiques causent un phénomène de dégradation des terres qui s'amplifie au fil des années.

Bien qu'il existe des fonds disponibles pour la lutte contre la dégradation des terres, le Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC) ne dispose pas des capacités techniques et fonctionnelles suffisantes pour les mobiliser. Les nombreuses techniques de gestion durable des terres ne sont pas bien maîtrisées par les bénéficiaires finaux et les services techniques de l'État doivent renforcer leur capacité en la matière.

THÉORIE DU CHANGEMENT OBJECTIF 1



Dans ce contexte fragile, l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) se présente comme une réponse africaine au phénomène de désertification. Lancé en 2008 par l'Union Africaine, le projet vise à restaurer les écosystèmes menacés par la désertification. Il ne s'agit pas seulement de planter des arbres pour faire barrage au désert, mais bien de mettre en place un écosystème centré sur les populations, seules clefs de la lutte contre le réchauffement climatique.

LE PROGRAMME DE L'APEFE

Depuis 2014, l'APEFE soutient l'opérationnalisation des activités prévues par le Gouvernement burkinabé dans son plan d'action en faveur de l'Initiative pour la Grande Muraille Verte au Sahel et au Sahara tout en contribuant au renforcement des capacités de l'ensemble des parties prenantes.



Plus précisément, son intervention vise à

- assurer la concertation entre les différentes parties prenantes de l'IGMVSS afin d'arriver à développer des synergies pour augmenter l'impact de l'intervention. Cette concertation se fera aux niveaux national, régional et communal. Différents acteurs sont visés : les représentants des producteurs, les collectivités territoriales, les services techniques du développement rural, les ONGs, les associations, le secteur privé ainsi que les différents partenaires techniques et financiers ;

- Assurer la capitalisation, le suivi-évaluation du Plan d'action burkinabé en faveur de l'IGMVSS. Cela permettra de fournir un maximum d'informations aux différents acteurs engagés dans la prise de décisions.

- Renforcer les compétences des agents et cadres du Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique, principale partenaire de l'APEFE.
- Améliorer l'encadrement des producteurs, des groupements de producteurs et des collectivités territoriales par les agents et cadres du MEEVC.

PARTENAIRES

Ce programme compte de nombreux partenaires, parmi lesquels on peut citer :

- Le Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique (MEEVC) chargé notamment de la cogestion du programme en partenariat avec l'APEFE ;
- Broederlijk Delen qui assure la mise en œuvre des activités sur la gestion des ressources naturelles dans la commune de Bourzanga, aux côtés de deux autres partenaires au programme, OXFAM et TRIAS. Les partenaires Solidagro ainsi qu'Illes de paix se retrouvent également dans cette même tâche ;
- L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dont le rôle est de fournir des informations pour capitaliser les réalisations du Projet Action Contre la Désertification (ACD) mené dans le cadre de l'IGMVSS ;



- L'Union International pour la Conservation de la Nature (IUCN) est chargée de la mise en œuvre du projet Fleuve au Burkina Faso ;
- SPONG/ReSaD a pour rôle de partager des informations dans le cadre de la mise en place du projet Fleuve au niveau national et régional. Par ailleurs, le SPONG est aussi membre du Comité de pilotage du programme IGMVSS actuel.

2. SANTÉ

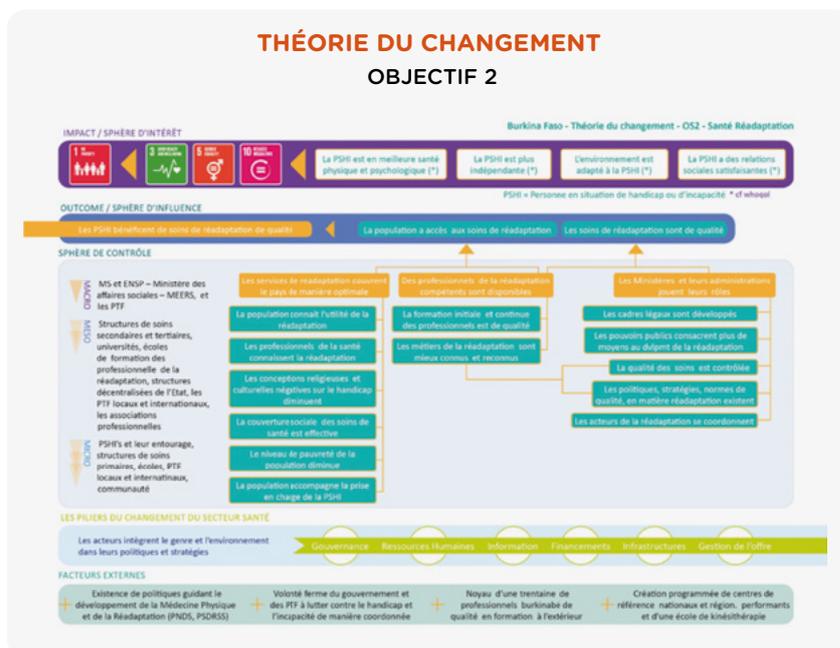
Malgré les besoins croissants, le secteur de la réadaptation est longtemps resté fragile au Burkina Faso.

Toutefois, depuis 2011 des progrès importants ont été enregistrés. La réadaptation fait dorénavant partie de la stratégie du secteur de la santé du pays. Un premier plan stratégique de développement de la médecine de réadaptation a d'ailleurs été élaboré et validé.

LE PROGRAMME DE L'APEFE

Le programme de l'APEFE contribue à améliorer l'état de santé de la population Burkinabé, en particulier des catégories les plus vulnérables et des femmes par un meilleur accès aux soins de santé de qualité et à des conditions d'hygiène acceptables. Notons que ce programme se veut un prolongement à celui élaboré au Bénin jusqu'à présent dans ce domaine tout en faisant écho au programme similaire développé au Burundi.

Pour atteindre cet objectif, l'APEFE renforce les capacités humaines et matérielles des cadres et agents du Ministère de la Santé et du personnel de santé des institutions et structures de soins. L'intervention doit, à terme, concourir à diminuer la pauvreté des bénéficiaires. En effet, des interventions de réadaptation appropriées et dérivées au bon moment permettront d'augmenter la capacité des personnes réadaptées à participer à la vie de la communauté. Il s'agit de la meilleure façon de lutter contre les discriminations et les inégalités dont sont très souvent victimes les personnes vivant en situation de handicap permanent ou d'incapacité encore réversibles.



PARTENAIRES

- Le Ministère de la Santé (MS) en charge notamment de la cogestion du programme en partenariat avec l'APEFE ;
- Handicap International Fédération (HIF) apporte un appui au développement des capacités de soins en Médecine Physique-Réadaptation au Centre Hospitalier Régional de Tenkodogo ;
- La Croix Rouge Belgique (CRB) collabore avec l'APEFE afin de mieux prendre en compte les besoins en médecine physique et réadaptation dans les villages ciblés par l'intervention ;
- L'Université Catholique de Louvain-Faculté des Sciences de la Motricité (UCL/FSM) appuiera l'APEFE pour la formation des futurs enseignants à l'Ecole Supérieure de Kinésithérapie (ESK) de Cotonou ;
- L'Ecole Supérieure de Kinésithérapie de la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou (ESK/FSM) collabore à l'appui à la mise en place du Centre National de Référence en Médecine Physique-Réadaptation (CNRMPR) et de l'ESK de Ouagadougou.





SÉNÉGAL

« VERS UN RENFORCEMENT DE LA FORMATION ET DES COMPÉTENCES »



Après trois programmes consécutifs de soutien au système de formation professionnelle et technique en général et aux structures de formations de formateurs, l'intervention de l'APEFE au Sénégal se concentre sur le renforcement des acquis du Programme de 2008 à 2016 sur les plans pédagogique, technique et managérial.

ZOOM SUR LES PROGRAMMES

L'intervention de l'APEFE s'effectue à travers le soutien de 3 programmes :

1. L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ

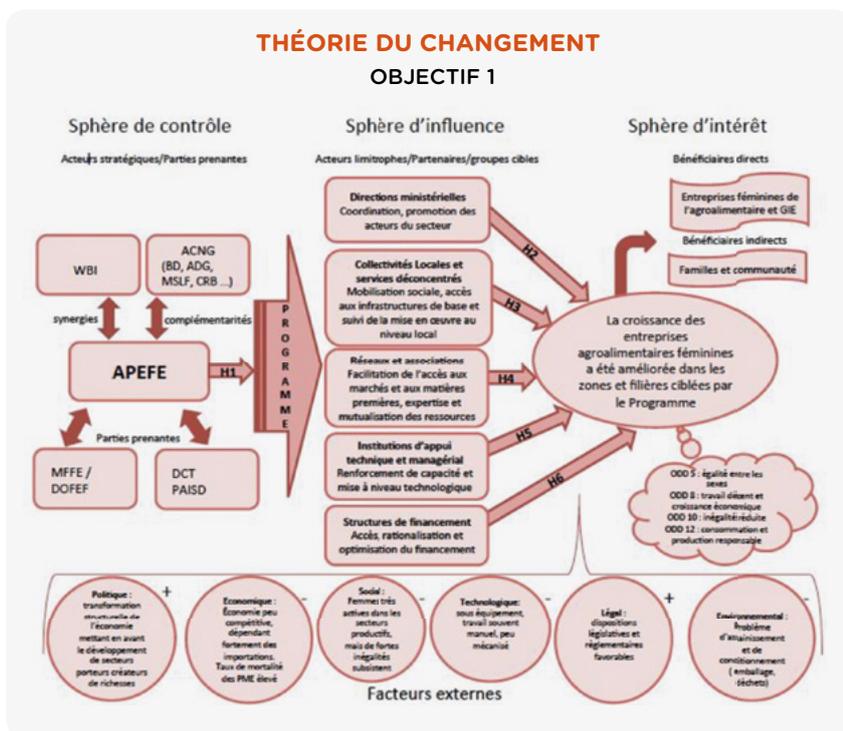
L'entrepreneuriat féminin est un secteur dans lequel l'APEFE s'engage dans différents pays d'Afrique.

Au Sénégal, le programme au service de l'entrepreneuriat féminin vise l'amélioration de la croissance des entreprises de transformation agro-



THÉORIE DU CHANGEMENT

OBJECTIF 1



Ndeye Salimata DIOP - DIENG,
ministre de la Femme, de la Famille et du Genre :

«Ce programme d'appui à l'entrepreneuriat féminin peut être un levier puissant de contribution à notre ambition d'impulsion dans notre pays, une croissance économique avec un impact sur le développement humain. Je constate que nous disposons là, d'un excellent outil pour contribuer davantage aux objectifs du Plan Sénégal Emergent dans ses différents axes, PSE qui constitue un pari sur l'avenir et un nouveau paradigme du développement alliant croissance économique et obligation de solidarité. Le programme APEFE d'appui à l'entrepreneuriat féminin dispose de bons atouts nécessaires pour entrer dans l'histoire de l'entrepreneuriat féminin de notre pays. »

Ibrahima FALL, Chargé de programmes de l'ONG GREEN SENEGAL (SoISoc) :

«Dans sa volonté de promouvoir l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural, l'APEFE a rencontré, par notre entremise, le GIE FASS DIOM de Thiénaba. L'objectif de notre collaboration est de renforcer la dynamique de professionnalisation des actrices de la filière fruits et légumes. Cette initiative porte sur le renforcement de leurs capacités pour une production de qualité avec un dispositif d'emballage et d'étiquetage qui permettra une meilleure valorisation de leurs produits transformés; elle renforce aussi l'identification des marchés de niche en vue d'accroître les plus-values générées par la transformation de la noix d'anacarde et des fruits et légumes. La mutualisation de nos interventions contribuera à la pleine autonomisation des femmes, notre objectif commun étant de leur assurer un revenu décent.»

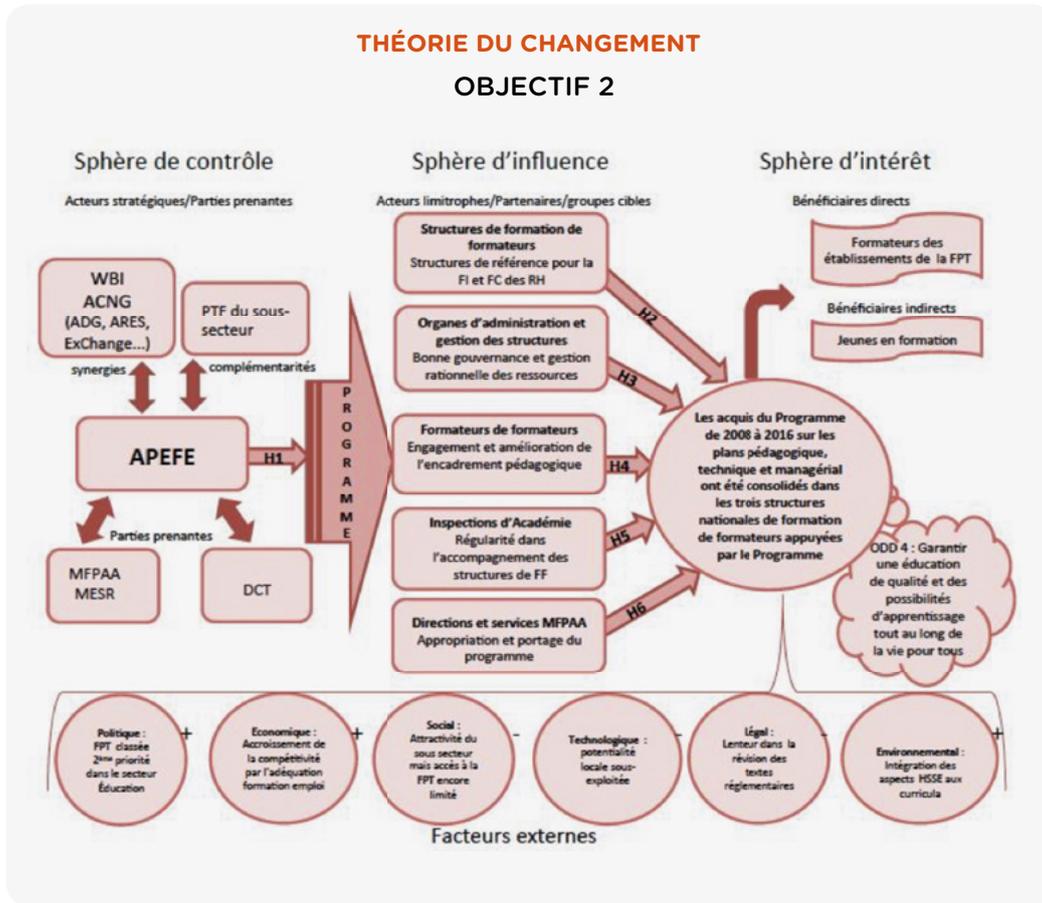
limentaire féminines. Il s'agit principalement de renforcer les capacités des institutions responsables du secteur de l'entrepreneuriat féminin ainsi que des entreprises elles-mêmes.

Notons que le secteur de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur de la transformation agroalimentaire connaît de nombreux déficits notamment en termes de capacités techniques, managériales et financières. Les actions de renforcement des capacités techniques et managériales seront principalement conduites par les partenaires locaux, financiers et institutionnels.



THÉORIE DU CHANGEMENT

OBJECTIF 2



2. LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

Face à la nécessité de relever le niveau d'éducation et de la formation, le Sénégal a lancé, en 2012, le Plan Sénégal Emergent (PSE) afin de stimuler la productivité et la croissance de l'économie, à travers les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre.

C'est dans cet effort national de développement que l'APEFE apporte un soutien pédagogique,

technique et managérial aux structures nationales de formations de formateurs afin de consolider le secteur de la Formation Technique et Professionnelle. Les populations nécessiteuses bénéficieront ainsi de modules de formation professionnelle en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi.

Ce programme constitue le prolongement à une intervention antérieure en 2008. Il s'agit de capitaliser les résultats acquis sur près de dix années.

MAMADOU COULIBALY Inspecteur de l'Enseignement Moyen Secondaire A L'Inspection d'Académie de RUFISQUE :

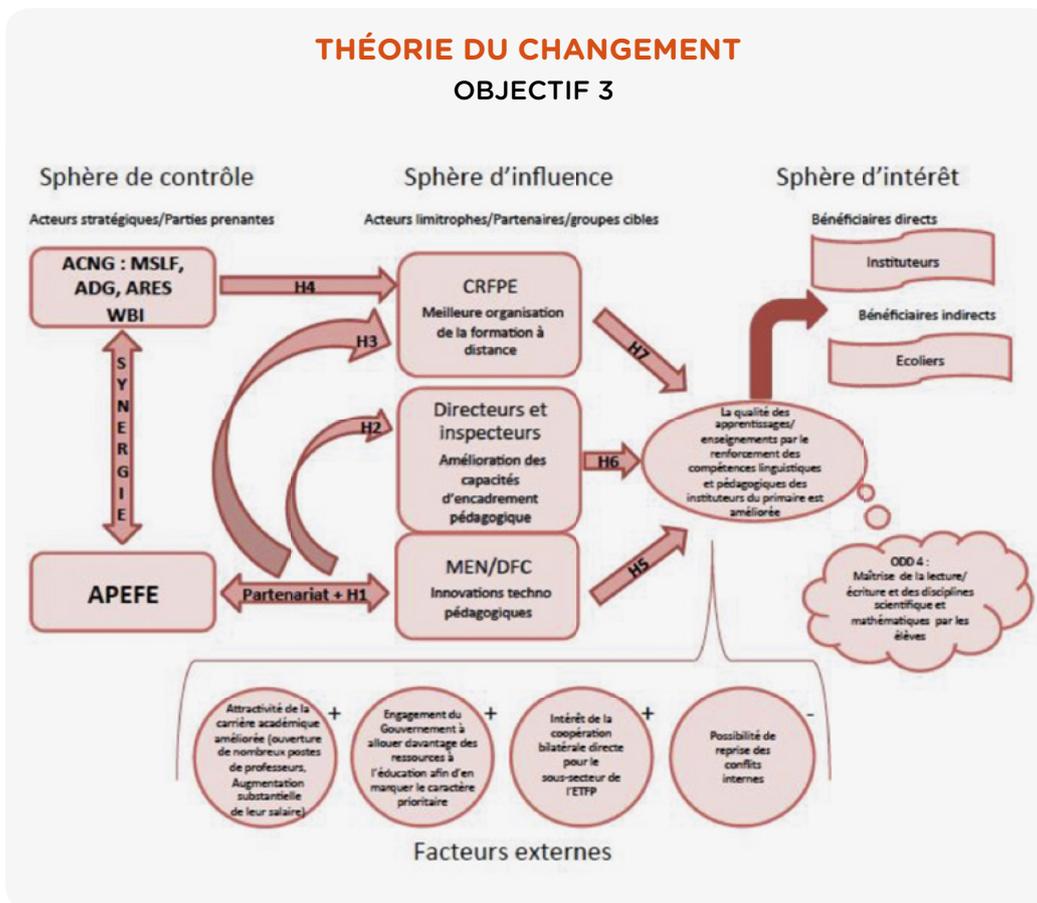
« L'APEFE offre un excellent espace d'échanges permettant de recueillir des informations pertinentes afin de formuler des conseils, des recommandations pour améliorer la qualité de la formation des futurs enseignants de la FPT. Ses activités ont permis également de renforcer la capacité pédagogique des enseignants en poste dans les structures de la FPT. Les inspecteurs de spécialité se réjouissent de ces différentes activités qui entrent dans le cadre des missions qui leur sont dévolues. Ainsi par ma voix, le corps d'encadrement et de contrôle remercie le programme APEFE pour son appui et apprécie à sa juste valeur la portée de ces activités combien importantes pour une amélioration continue des enseignements/apprentissages dans nos structures. »





THÉORIE DU CHANGEMENT

OBJECTIF 3



3. L'INITIATIVE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION À DISTANCE DES MAÎTRES (IFA-DEM)

Les TIC au service de l'éducation/ Les TIC comme levier de développement

Au Sénégal, les autorités politiques accordent une importance particulière aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans le développement économique et social du pays.

Le programme de l'APEFE mettra l'accent sur l'utilisation des TIC à travers notamment la mise en œuvre et le suivi du programme de formation à distance des maîtres de l'enseignement primaire.

L'APEFE cherche ainsi à promouvoir les TIC dans la formation des maîtres dans l'enseignement de base à travers une approche innovante et hybride alternant le présentiel et la distance. Le programme vise le renforcement des compétences des enseignants sur les plans pédagogique et linguistique. Ces derniers seront notamment formés à une pédagogie sensible au genre qui prend en considération les besoins spécifiques des filles et des garçons pendant l'application des processus pédagogiques.

Notons qu'IFADEM intègre notamment les TIC dans les programmes de formation à Haïti ainsi qu'en République Démocratique du Congo.

PARTENAIRES

Dans la réalisation de son objectif d'amélioration de la croissance des entreprises de transformation agroalimentaire féminines, l'APEFE s'est entouré de plusieurs partenaires :

- Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance/Direction des Organisations Féminines et de l'Entreprenariat Féminin (DOFEF) dont le rôle est d'assurer une contribution financière, matérielle et RH ;
- Directions ministérielles telles que la Direction de la Micro-finance (MFFE) ou encore la Direction de l'Agriculture qui assurent une expertise, des services ainsi qu'une disponibilité des cadres réglementaires ;
- Collectivités locales (départements et communes) des zones ciblées qui apportent un appui à l'organisation des formations ;
- Direction de la Coopération Technique de Dakar qui met en synergie des acteurs nationaux ;
- ITA (Institut de Technologie Alimentaire) dont le rôle est la mise à disposition d'expertises et d'infrastructures pour l'accompagnement des entreprises agroalimentaires féminines ;
- On retrouve notamment d'autres partenaires tels que l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME), l'Agence Nationale

pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ), les Structures de microfinance telles que le Fonds national de Promotion de l'Entrepreneuriat féminin (FNPEF) ou encore le Fonds National de Crédits pour les Femmes (FNCF), Wallonie Bruxelles International, les acteurs belges de la Coopération non gouvernementale, le Ministère de la Formation Professionnelle de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFCAA), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche (MESR), les Structures nationales de formation de formateurs, le Ministère de l'Education Nationale du Sénégal et les Inspections d'Académie (fatick, Koalack, Kaffrine).





ASIE DU SUD-EST



ASIE DU SUD-EST

« RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES :
PHASE DE SUIVI »





De 2014 à 2016 l'APEFE a mis en place un programme de renforcement des capacités institutionnelles en partenariat avec les Ministères de l'Education et de la Formation, le Ministère du Travail, des Invalides et des Affaires sociales de la République Socialiste du Vietnam, le Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle du Royaume du Cambodge, le Ministère de l'Education et des Sports de la République Démocratique Lao, l'OIF et WBI.

Il s'agissait d'une coopération régionale par un échange d'expertise et de connaissance des capacités dans le secteur de la formation technique et professionnelle.

L'évaluation externe de ce programme a conclu à l'intérêt de mettre en place un suivi des acquis afin de consolider certains résultats et de permettre aux partenaires de les démultiplier à l'ensemble des systèmes.

C'est ainsi que l'organisation d'une phase de suivi a été décidée.

Au Cambodge, les objectifs de cette phase portent sur le renforcement des compétences de l'équipe des inspecteurs du Ministère du travail et de la formation professionnelle et sur l'amélioration et l'adaptation des outils mis en place en vue d'une appropriation maximale.

Au Vietnam, à la demande du Ministère de l'éducation et de la formation, un ensemble de référentiels professionnels a été conçu, en particulier pour les métiers de gestionnaire de stocks, de manager de supermarché et de formation au métier d'infirmier. Un travail a été accompli pour fournir aux enseignants et aux étudiants engagés dans cette formation des outils pédagogiques adaptés.







MAGHREB ET PROCHE-ORIENT



ALGÉRIE

ADÉQUATION ENTRE LA
FORMATION ET LES BESOINS
DES INSTITUTIONS DE
TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE



L'APEFE a clôturé en mars 2017 un projet d'appui à l'École Nationale d'Application des Techniques des Transports Terrestres (ENATT) en Algérie d'un montant de 877.762 euros. Ce projet est né suite à la participation gagnante de l'APEFE, en consortium avec la société SOGEROM sa, chef de file dudit consortium, à un appel d'offres lancé par la Commission Européenne (EuropeAid) ayant trait à la réorganisation structurelle et opérationnelle de l'ENATT de Batna ayant pour but de soutenir la stratégie algérienne du secteur des transports et les réformes engagées par les autorités du pays.

L'ENATT est un établissement public de formation qui a pour mission principale d'assurer le perfectionnement des cadres qualifiés dans le domaine des transports terrestres et d'assurer la formation continue et le recyclage des personnels de la branche par la formation et le perfectionnement : inspecteurs principaux des transports, filières «transports terrestres», inspecteurs des transports terrestres, techniciens. Outre ses activités de formation, elle dispose également d'un Laboratoire de recherche d'ingénierie du trafic et des nuisances par les transports (IT&NT). Le projet d'appui réalisé par l'APEFE et SOGEROM a assisté l'ENATT dans ses démarches



afin d'obtenir le statut de Grande École (École Nationale Supérieure des Transports Terrestres). À cette fin, des actions ciblées ont été mises en place au profit des diverses catégories de personnel de l'établissement, notamment en ce qui concerne les procédures organisationnelles et fonctionnelles de l'École, ainsi que les contenus techniques et pédagogiques des offres et des programmes de formation de l'ENATT.

La nouvelle mission qui est confiée à cette école est de dispenser des formations de niveau Bachelier et de niveau Master. Le but étant de mettre l'offre de formation ainsi que le fonctionnement du Laboratoire de recherche en adéquation avec les besoins du secteur productif et entrepreneurial ainsi que des institutions des transports et logistique du pays.

L'assistance technique de SOGEROM et de l'APEFE a permis d'engager le processus de changement en mettant à disposition une équipe de deux experts long-terme (1 spécialiste de l'appui institutionnel et du management et 1 spécialiste en formation et ingénierie pédagogique) et d'experts court terme, nationaux algériens, belges et internationaux, afin de contribuer à :

- L'élaboration d'un plan d'action pour la réorganisation structurelle et opérationnelle de l'ENATT et d'une feuille de route permettant le pilotage de la mise en œuvre des activités préconisées, à court, moyen et long terme.
- La Mise en place d'une organisation et d'un système de gestion modernisé.

- La Mise en œuvre d'un programme de réforme de l'offre de formation centré sur la rénovation des cursus de formation et la mise en place de passerelles entre les divers cursus, etc.)
- Au Renforcement des capacités des ressources humaines de l'ENATT (à travers l'élaboration de quatre manuels opérationnels et la définition et l'exécution d'un programme de renforcement des capacités des formateurs (dans les domaines de la sécurité routière, des Transports internationaux, des Incoterms, de la Logistique, de la Gestion d'entrepôts, de la Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences, etc.)

Dans le cadre de ce projet, un voyage d'étude a également été organisé par l'APEFE et SOGEROM pour visiter des écoles européennes similaires en vue d'initier des relations de partenariat avec des organismes homologues à l'échelle internationale.





MAROC

« MIN AJLIKI, VERS L'AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE
DES FEMMES À TRAVERS L'ENTREPRENEURIAT »



Malgré les nombreux progrès enregistrés depuis l'avènement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la précarisation des travailleurs, les inégalités de genre et le chômage, particulièrement chez les femmes, restent importants.

C'est dans l'optique de faire face à ces défis que le programme Min Ajliki s'est développé entre l'APEFE et ses partenaires marocains sous le financement de la Coopération belge au Développement.

L'objectif principal de ce programme est d'améliorer les conditions de vie des femmes marocaines par le développement de l'entrepreneuriat féminin dans six régions du pays et d'augmenter ainsi les opportunités d'emplois. Il s'agit de soutenir le développement d'un emploi et d'un entrepreneuriat juste, équitable et inclusif pour les femmes. Cette cible répond par ailleurs à une volonté globale de parvenir à l'égalité entre les sexes et d'autonomiser toutes les femmes et les filles.



Plus précisément, ce programme offre aux femmes un accès gratuit à des séances de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat, un accompagnement spécialisé en création d'entreprises ainsi qu'un suivi en post-crétion.

MIN AJLIKI 2.0

Après les retombées positives d'une première expérience, une seconde phase, « Min Ajliki 2.0 », a été lancée en 2017. Ce programme 2.0 comme son nom l'indique aura recours à divers supports numériques afin d'améliorer la qualité des prestations et de démocratiser l'accès aux services, notamment pour les bénéficiaires présentant des difficultés à se déplacer dans les agences.

Dans ce cadre, une plateforme d'E-learning sera lancée au profit des chercheurs d'emploi et des porteurs de projets. La plateforme permettra de bénéficier d'ateliers interactifs en visioconférence et abordera les techniques d'élaboration de business plan.

Le développement de l'E-learning permettra des formations à distance efficaces en réduisant les coûts financiers ainsi que la perte de temps liés aux formations résidentielles parfois éloignées géographiquement.



Ce développement permettra également d'atteindre l'ensemble des populations visées qui ne peuvent y accéder, faute de temps ou de moyens de transport. Ce système comprendra également des vidéos de vulgarisation à destination des bénéficiaires analphabètes ou peu éduqués.

Par ailleurs, ce recours aux technologies de l'information et de la communication favorisera l'économie des ressources tout en réduisant l'empreinte écologique des activités. Ces outils multimédias sont entièrement adaptés aux capacités techniques locales. Le réseau internet est performant à l'échelle de l'ensemble du territoire marocain. Le pays considère en effet la lutte contre la fracture numérique comme un objectif prioritaire.

Le programme Min Ajliki 2.0, devrait permettre à des milliers de femmes l'amélioration de leur niveau de vie et l'acquisition de nouvelles compétences entrepreneuriales et managériales, ce qui va engendrer un impact positif et immédiat sur leurs enfants et leurs familles. Le programme permet aux entreprises, souvent de très petites tailles, créées et dirigées par des femmes, d'apporter de multiples contributions au développement de leurs territoires.

CIBLES

Quatre cibles sont visées par ce programme :

- les formateurs ;
- les bénéficiaires diplômés ;
- les bénéficiaires non diplômés ;
- les analphabètes.

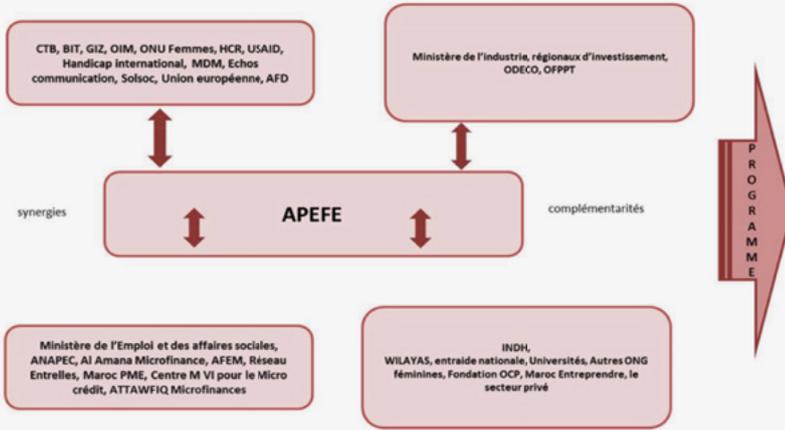
Le changement fondamental souhaité à travers le programme Min Ajliki 2.0 est le développement de l'entrepreneuriat chez les femmes au



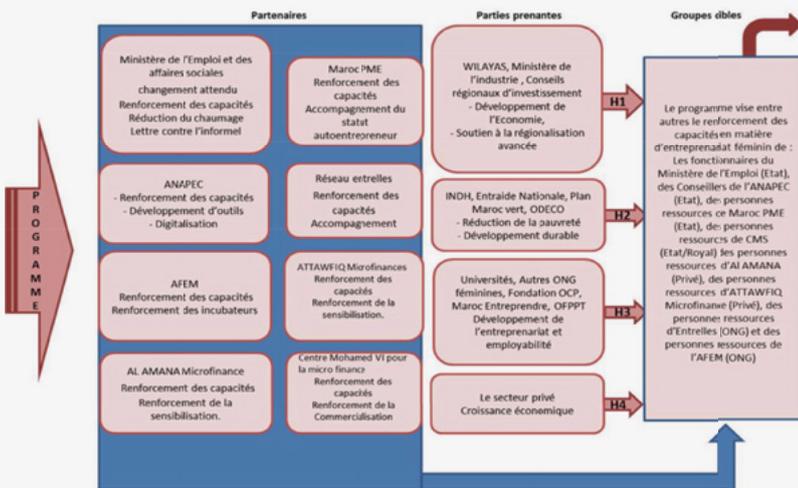
THÉORIE DU CHANGEMENT

Sphère de contrôle

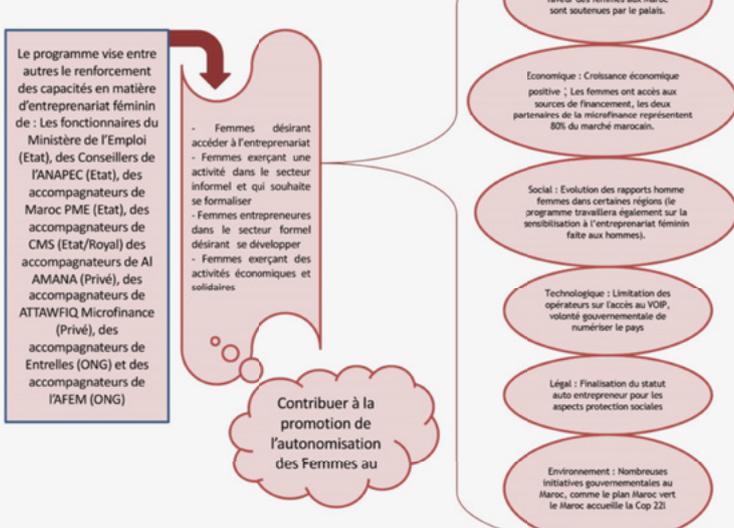
Acteurs stratégiques et parties prenantes



Sphère d'influence



Sphère d'intérêt



Aicha El Bakkali Bénéficiaire programme Min Ajliki :

« En tant que bénéficiaire de l'incubateur de l'AFEM Rabat appuyé par le programme Min Ajliki, j'ai bénéficié d'un plan de formation et de coaching animés par des professionnels du métier. J'ai eu la chance d'être choisie par l'APEFE et ses partenaires pour bénéficier du programme MINAJLIKI, qui a pour but la sensibilisation, la formation, l'accompagnement et l'appui à la commercialisation des femmes porteuses de projets. Dans un deuxième temps, j'ai commencé à partager mon expérience en terme de formation et d'accompagnement avec des femmes démunies ou à faible revenus issues du milieu rural afin d'améliorer leur niveau de vie et les aider à mieux s'intégrer dans le tissu socio-économique marocain. »

Khalid INNOURI Directeur d'agence locale de M'diq :

« Le programme Min Ajliki constitue aujourd'hui, pour nous, une réelle prise de conscience par rapport à l'entrepreneuriat féminin. En effet nous avons constaté un véritable engouement des femmes quant au renforcement de leurs capacités entrepreneuriales. Grâce à notre partenariat avec l'APEFE, les femmes bénéficiaires de ces actions commencent à croire dans le développement et la pérennisation de leurs projets, et ensuite une vraie autonomie financière. »





Maroc et l'éradication des contraintes socioculturelles qui l'ont freiné depuis des décennies. L'acte d'entreprendre devient dès lors un moyen privilégié pour l'autonomisation des femmes au Maroc avec pour effet une contribution au développement économique du pays.

Un volet important de sensibilisation des hommes aux enjeux de l'entrepreneuriat féminin va être mis en place dans certaines régions du Maroc. Le programme promeut également l'équité entre les genres à travers la Co-organisation des « startups week-ends » où les hommes et les femmes travaillent ensemble sur des projets innovants.

PARTENAIRES

Dans l'optique de stimuler l'entrepreneuriat des femmes et d'améliorer quantitativement et qualitativement leur employabilité, des partenariats entre plusieurs acteurs sont primordiaux pour le succès et la durabilité du projet.

Parmi ces partenaires, on compte :

- Le ministère de l'Emploi et des Actions Sociales, (MEAS) dont le rôle est de diriger le comité de pilotage du programme, d'appuyer la campagne de sensibilisation et de participer à la digitalisation des gestions de l'information ;
- Maroc PME qui a pour mission de participer au renforcement des capacités managériales en post-crédation ;



- L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPC) qui participe non seulement à la digitalisation du programme, mais également à l'incubation et à l'amélioration de l'employabilité des femmes ;
- Le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire (CMS), chargé de l'appui à la commercialisation et aux capacités managériales ;
- L'association des Femmes Chefs d'entreprises au Maroc (AFEM) qui agit également au niveau de l'incubation des entreprises ;
- Le réseau d'Association Entrelles qui participe au renforcement des capacités managériales en pré et post création ;
- Al Amana Microfinance qui agit sur la digitalisation du programme ;
- Attawfiq Microfinance qui agit sur les capacités managériales.



MIN AJLIKI EN CHIFFRES

Le programme Min Ajliki, c'est

18 769 femmes sensibilisées à l'entrepreneuriat,

6517 femmes formées à l'entrepreneuriat,

plus de **2109** porteuses de projet accompagnées en création d'entreprises

et **9** incubateurs d'entreprises créés.

Ce programme a généré :

230 entreprises créées par les femmes

et **429** emplois féminins générés dans les entreprises créées.



PALESTINE

« LA FORMATION POUR UNE INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE RENFORCÉE »



Depuis 2011, l'APEFE soutient un programme de renforcement géré par son partenaire local, la BASR (Bethlehem Arab Society for Rehabilitation).

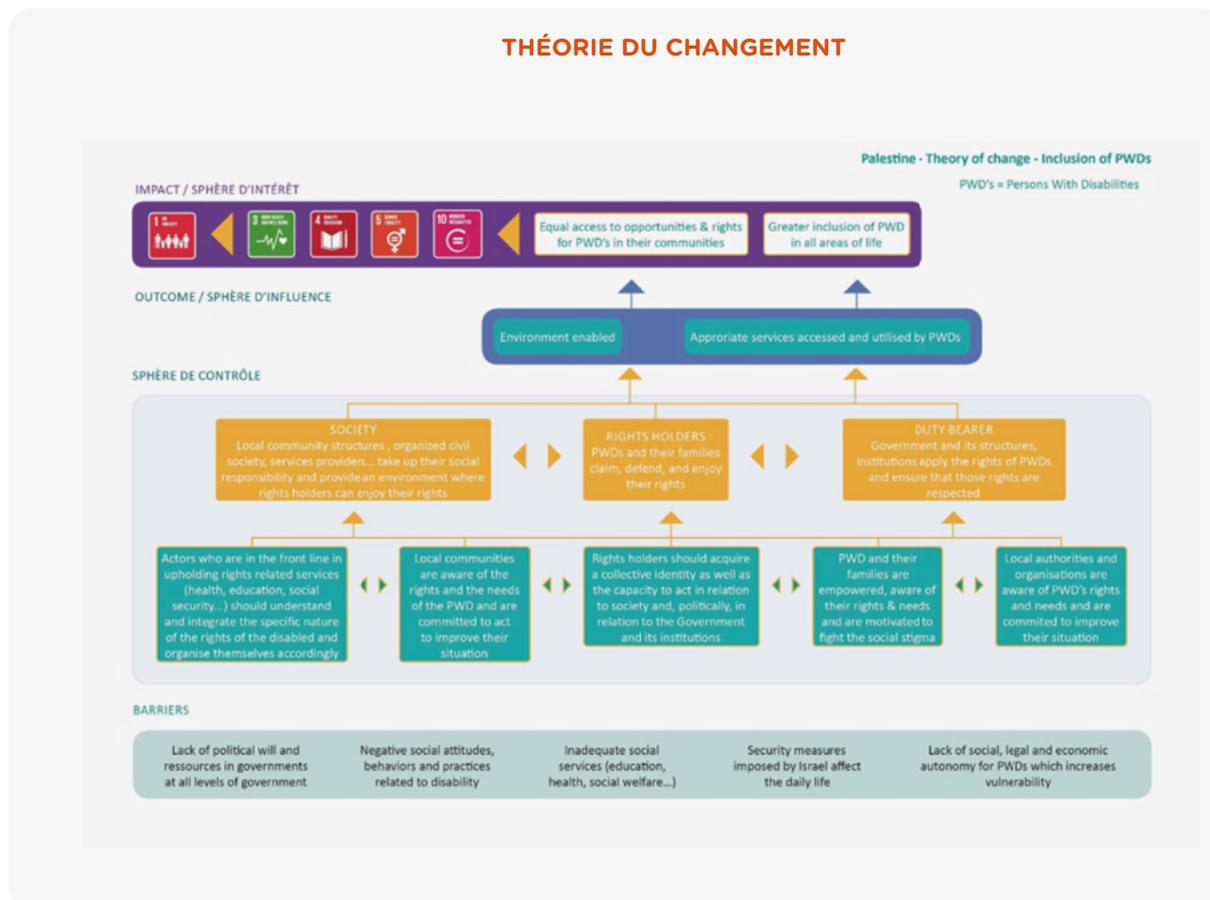
Le programme vise l'autonomisation des personnes handicapées et de leurs familles afin de contribuer à leur inclusion socio-économique dans les zones défavorisées du sud de la Palestine. Pour ce faire, il cible l'amélioration quantitative et qualitative de prestations dans le domaine de la santé, de l'éducation et du social.

Le programme répond à 3 objectifs principaux:

1. Améliorer et assurer l'accès à une formation de qualité, promouvoir les possibilités de formation continue, améliorer la recherche et stimuler l'innovation afin de contribuer au développement.
2. Augmenter la réalisation du droit à la santé des Palestiniens.



THÉORIE DU CHANGEMENT



- Améliorer l'accès des Palestiniens aux droits grâce à une société civile plus unifiée et renforcée, capable d'influencer le changement au niveau national et international, à travers un programme fondé sur les droits.

ZOOM SUR LE PROGRAMME

La stratégie du programme repose sur plusieurs axes :

- Une équipe de professionnels qualifiés qui fournit des services de réadaptation au niveau communautaire ainsi que différents équipements nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées. Cette approche permet aux familles vulnérables d'obtenir un accès libre et régulier aux services (para)médicaux et sociaux.
- Le programme appuie le développement de centres communautaires en mobilisant les communautés locales afin que celles-ci remplissent leur responsabilité sociale et financière pour fournir des services de réadaptation éducatifs et/ou professionnels au sein de leurs communautés respectives.
- Les personnes handicapées, leurs familles ainsi que les principales organisations locales actives dans la défense des personnes porteuses de handicaps sont soutenues afin de sensibiliser et défendre les droits de ces derniers et faire pression sur les autorités pour que des lois et des politiques favorables aux personnes handicapées soient mises en œuvre.



CIBLES :

Plusieurs cibles sont visées par ce programme :

- Les personnes porteuses de handicaps et leur famille impactée par les actions du programme soit environ 2400 personnes/an ;
- Les bénéficiaires des soins de santé qui transitent par l'hôpital BASR, soit environ 30 000 personnes/an ;
- Le personnel des centres communautaires, le personnel des autorités locales et des organisations œuvrant dans le domaine du handicap.



PARTENAIRES :

Pour mener à bien le programme, l'APEFE s'appuie sur différents partenaires :

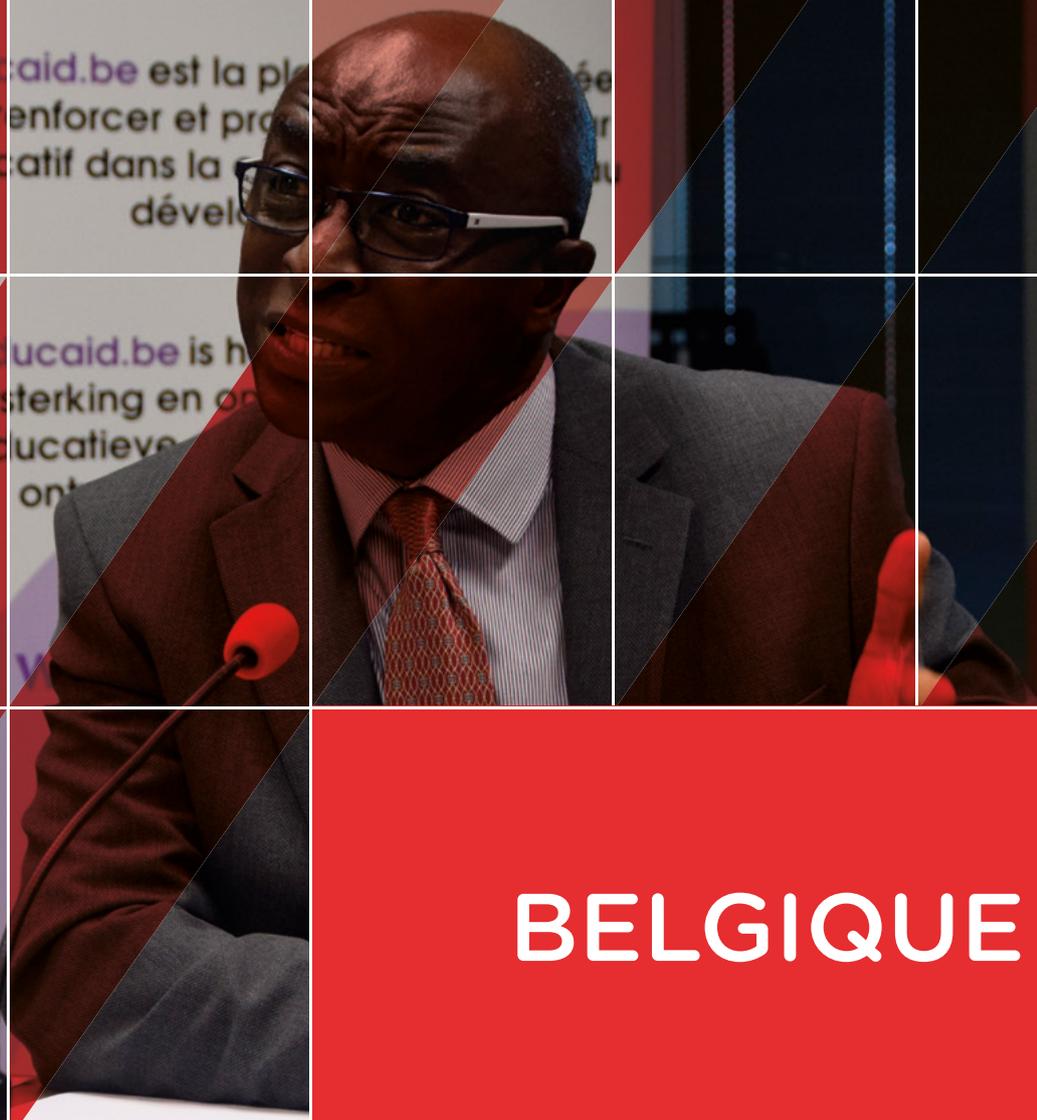
- Le partenaire local principal, Bethlehem Arab Society for Rehabilitation (BASR) est un hôpital offrant un large éventail de services médicaux (chirurgie, soins intensifs, hôpital de jour, polyclinique...). Ce dernier représente un acteur social important au niveau du développement communautaire en matière de handicap ;
- La Haute École provinciale du Hainaut-Condorcet, qui fait partie du comité de pilotage, fournit l'expertise paramédicale grâce à son réseau interne des professionnels de la santé pour fournir des formations et du coaching en vue d'améliorer la qualité et la gestion des soins de santé.
- Women Media & Development (TAM) est une organisation palestinienne spécialisée dans les droits des femmes qui fournit l'expertise pour le renforcement des capacités en matière de genre.
- Dynamo International procède à des échanges d'expériences, d'informations et à du renforcement de capacités en matière d'approche sur les droits.



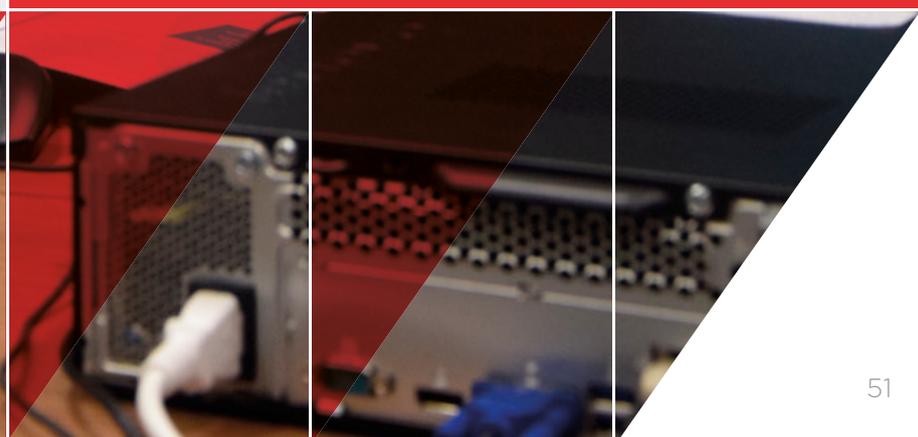


Educaid.be est la plateforme
de renforcer et promouvoir
l'éducation dans la région
développée

Educaid.be is here
to strengthen and promote
educational
opportunities



BELGIQUE





EDUCAID.BE



En Belgique, des dizaines d'organisations travaillent dans le secteur de l'éducation et de la formation dans les pays en développement. Cependant, étant donné le peu de concertation structurelle entre ces différents acteurs, Educaid.be, plateforme pour l'éducation et la coopération au développement, a été fondée en 2010.

Educaid est une plateforme belge pour l'éducation et la coopération au sein de la coopération au développement.

La mission d'Educaid.be est d'assurer l'accès à tous les enfants à une éducation de qualité qui leur donne les capacités nécessaires pour valoriser au mieux leur potentiel humain, subvenir à leurs besoins de façon durable, contribuer à une société harmonieuse et démocratique, et pour améliorer leur bien-être individuel et familial.



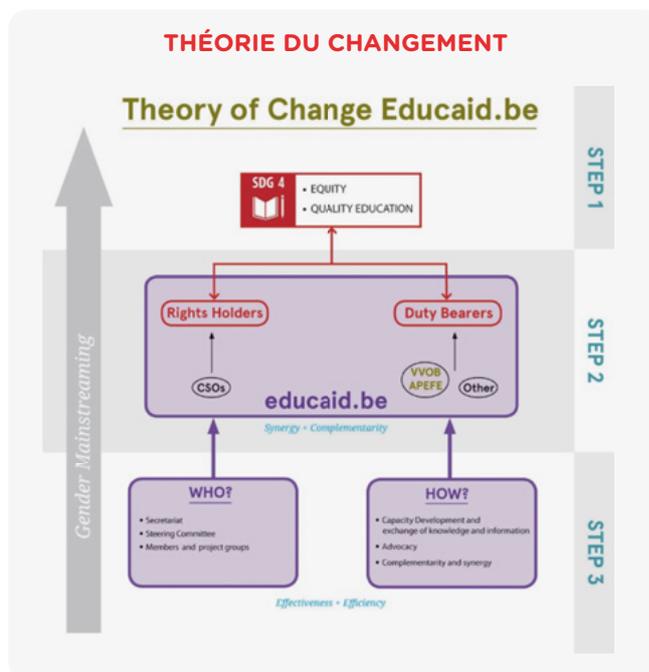
OBJECTIFS D'EDUCAID.BE

- Renforcer la qualité de leurs programmes d'action dans les pays du Sud ;
- Créer un environnement d'apprentissage au Nord où les participants échangent des informations et renforcent les connaissances sur des problèmes spécifiques d'éducation dans le Sud, sur les méthodes pour y remédier et sur le secteur de l'éducation et les stratégies éducation des organisations et pays partenaires ;
- Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques belges (fédérales et fédérés compétents en éducation et en coopération au développement) concernant l'éducation et la coopération au développement par des contributions, recommandations et du plaidoyer.

BÉNÉFICIAIRES

Educaid.be est une plateforme ouverte à des organisations, institutions et individus, actifs dans le secteur de l'éducation ou de la formation au sein de la coopération au développement belge. Les membres représentent un large éventail de personnes et de structures privées ou publiques qui sont intéressées par les objectifs de la plateforme et veulent aider à les réaliser.

L'APEFE, au même titre que la VVOB assume le rôle de coordination et de secrétariat de la plateforme. Ces deux organisations contribuent de façon égale, financièrement et au niveau logistique, au budget opérationnel de la plateforme. Elles investissent également de façon importante aux aspects de fond du fonctionnement, et partagent la présidence du Comité de pilotage.

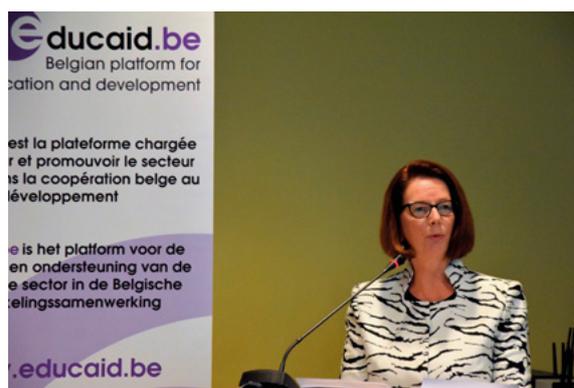


ACTIVITÉS

En 2017, Educaid a organisé un large éventail d'activités, parmi lesquelles on retrouve :

- Une conférence annuelle portant sur la manière dont les nouvelles technologies peuvent améliorer la qualité de l'éducation ;
- La mise en place de groupes de projet abordant des aspects techniques et scientifiques de sujets liés à l'éducation et la Formation dans le cadre de la coopération internationale ;
- L'organisation de programmes d'Enseignement et de Formation Technique et Professionnelle (EFTP) visant à faciliter l'accès des garçons et des filles à des emplois décents.

Pour plus de renseignements, consultez le site www.educaid.be





ENTREPAIRS

« AU SERVICE DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES MPME
DES PAYS PARTENAIRES DE LA COOPÉRATION DE WALLONIE-BRUXELLES »

En 2015, la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place la Plateforme « EntrePairs - Entreprises partenaires pour le Développement ». Cette initiative, fruit de la collaboration entre l'APEFE, WBI et l'AWEx, constitue un espace d'échanges et d'initiatives entre les acteurs publics et privés francophones de la coopération internationale, en particulier autour d'actions spécifiques d'appui technique aux MPME des pays partenaires.

Par l'instauration d'un dialogue direct entre les acteurs économiques du Nord et du Sud, ce programme promeut une forme de coopération interentreprises qui contribue aussi bien au renforcement du tissu entrepreneurial des pays partenaires qu'à l'instauration de rapports mutuellement profitables entre ces acteurs.

Les champs d'intervention sont nombreux et diversifiés : agroalimentaire, numérique, amélioration de la qualité, recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, etc.

LE PROGRAMME « ENTREPAIRS » ET L'APPUI AU RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES MPME DES PAYS PARTENAIRES

Au terme des programmes 2016 et 2017, treize projets de partenariat entre des acteurs économiques de W-B et des pays partenaires ont été favorisés et initiés. L'appui accordé par le programme EntrePairs a permis à :

- 11 MPME de pays partenaires d'être assistées dans leur projet de développement ;
- 1 Chambre des Métiers (Louga, Sénégal) d'être renforcée et de fournir des formations de qualité ;
- 1 organisation intermédiaire d'appui des MPME (la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin) d'être renforcée et de fournir des services de qualité.

Le soutien accordé par l'APEFE a eu une incidence positive directe sur l'ensemble des entreprises des pays partenaires engagées dans



un partenariat avec les opérateurs de Wallonie-Bruxelles, que ce soit en termes :

- de renforcement des compétences internes (112 apprenants ont été formés), qu'en termes :
- de création de valeur au niveau local,
- d'amélioration de la productivité et de la compétitivité,
- de diversification du potentiel d'offre et de vente,
- de création ou de consolidation d'emplois (plus de 20 nouveaux emplois ont été créés....) pour certains d'entre eux hautement qualifiés (secteur du numérique).

UN APPUI AUX PROJETS INNOVANTS

Le Programme EntrePairs appuie les projets qui contribuent à apporter des réponses concrètes aux défis contemporains du développement durable et de la vie quotidienne (création d'emplois décents, croissance inclusive, environnement, numérisation, formation, etc.). À cette fin, il accorde une attention particulière aux approches innovantes qui proposent une façon originale de traiter une problématique connue ou abordant une thématique originale ou les deux. Sur les treize projets qui ont été soutenus par le programme EntrePairs, dix sont des projets innovants dont cinq ont trait au secteur des nouvelles technologies de l'information, trois au secteur des énergies renouvelables, un aux activités du coaching d'affaires et un dans le domaine de l'incubation d'entreprises.

PLUS D'INFORMATIONS SUR CERTAINS PROJETS SOUTENUS

1) Le partenariat THELIS-CASANET au Maroc

THELIS Corporate est une société wallonne de Naninne (province de Namur) fondée en 1989 afin de développer des solutions innovantes combinant électronique et informatique.

Créée en 1995, CASANET S.A. est pionnière de l'Internet au Maroc et premier fournisseur d'accès dans le pays. Elle se positionne aujourd'hui en tant que leader dans l'intégration des systèmes d'informations grâce à ses compétences qui s'articulent autour des Réseaux et Systèmes, des solutions IT, du Cloud Computing et des contenus et services en ligne. La société dispose d'un réseau à l'international, en particulier sur le continent africain.

L'appui apporté par le Programme EntrePairs à ce partenariat a permis à la société CASANET de disposer et de former une partie de son personnel spécialisé (12 personnes) à l'utilisation d'outils et de solutions informatiques particulièrement performants élaborés par la société wallonne THELIS. Il a également permis à la société marocaine d'élargir son offre de services et de renforcer ses capacités à développer des solutions informatiques en interne, lui ouvrant de nouvelles perspectives à l'international.

2) Le compagnonnage consulaire entre la CCI Wallonie et la CCI du Bénin

Le programme « EntrePairs » innove également par le soutien qu'il accorde aux projets de renforcement des organisations intermédiaires d'encadrement des MPME des pays partenaires (telles que les chambres consulaires) ainsi qu'à leur jumelage avec des entités homologues de Wallonie-Bruxelles. Ce programme innovant repose sur un principe d'accompagnement sur le terrain et à distance, d'innovation et de formation. Il prévoit la constitution de binômes de chambres consulaires, un mentor et un « mentoré » (technique du « compagnonnage »).

Le programme « EntrePairs » a appuyé la constitution d'un binôme entre la Chambre wallonne de Commerce et d'Industrie (CCI Wallonie) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB). Depuis 2016, le projet conjoint mené par les deux Chambres a permis de réaliser un grand nombre d'opérations de type gagnant - gagnant :

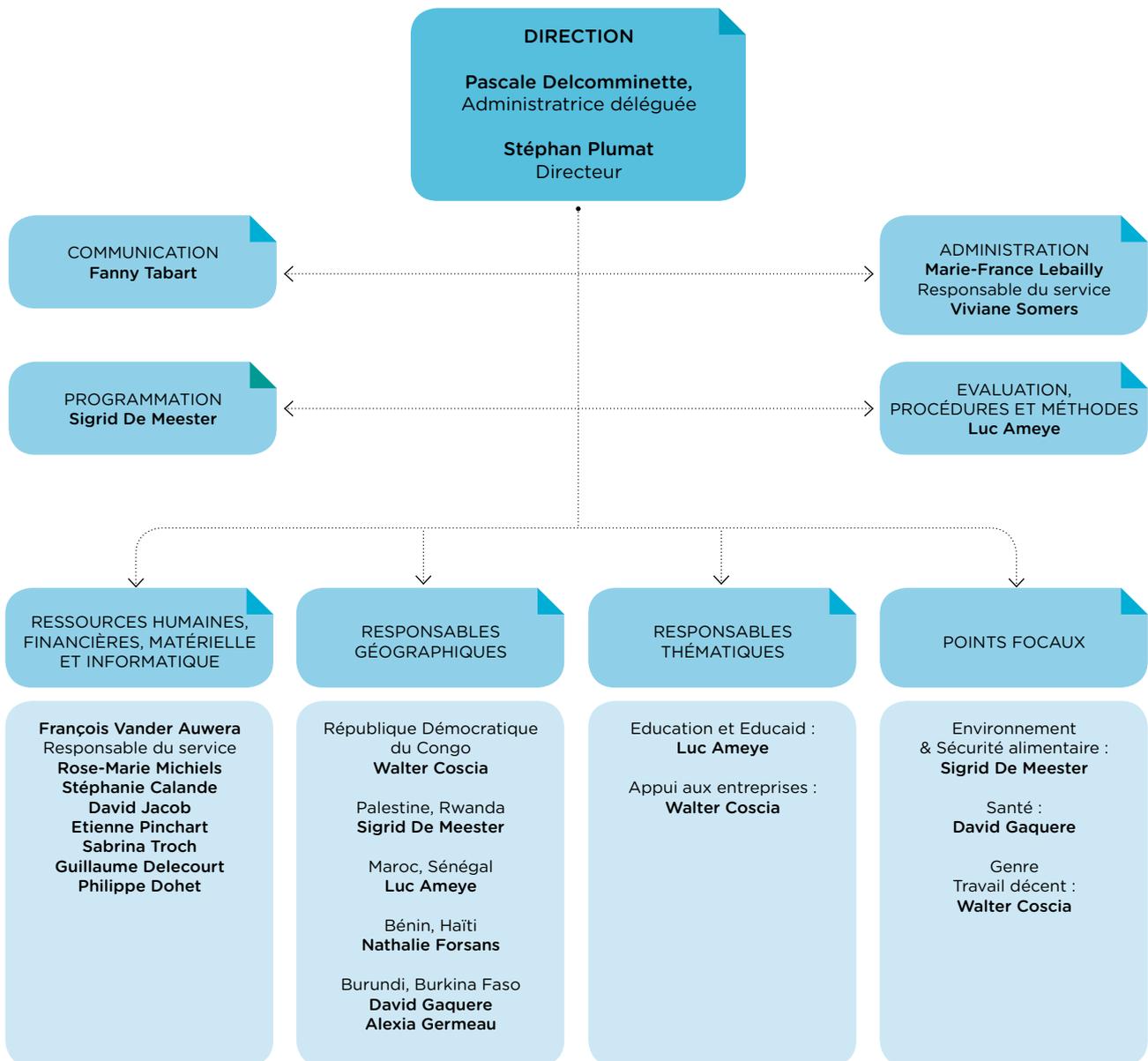
- La sensibilisation et l'information d'entreprises au partenariat entre sociétés wallonnes et béninoises, entre autres, par la mise en place d'un système d'information actualisé en temps réel et fonctionnant naturellement en autoprogession ;
- Le partage d'expériences et d'expertises entre membres du personnel des deux Chambres, notamment sous la modalité de formation d'une quinzaine de cadres de la CCI du Bénin. En 2017, cinq cadres béninois ont bénéficié d'une formation, en compagnonnage, en Wallonie. Objet de la formation : vision transversale du mode de travail de la CCI à travers ses différents départements et domaines : formalités export, création d'entreprises, gestion interne, base de données, ERP et gestion fichiers), intelligence stratégique, ingénierie et conseil en formation).



ANNEXES



ORGANIGRAMME



L'organigramme de l'APEFE actualisé est publié sur le site internet de l'APEFE : <http://www.apefe.org>



INSTANCES DÉCISIONNELLES

L'APEFE est une association sans but lucratif créée en 1976. Ses instances se composent d'une Assemblée Générale et d'un Conseil d'Administration. L'Association a été rapprochée en 1992 de l'Organisme d'intérêt public Wallonie-Bruxelles Internationale (WBI) dont la fonctionnaire-dirigeante, en sa qualité d'Administratrice générale, est également l'Administratrice déléguée de l'APEFE. L'association est classée avec les unités publiques des comptes nationaux (secteur 1312).

La présidence de l'Assemblée Générale est assurée par le Ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles ayant les relations internationales dans ses attributions, assisté de quatre Vice-Présidents :

- le Ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles ayant l'éducation dans ses attributions ;
- le Ministre-Président du Gouvernement wallon ;
- le Ministre wallon ayant les relations extérieures dans ses attributions ;
- le Ministre Fédéral ayant la coopération au développement dans ses attributions.

Les autres membres sont issus des administrations fédérales et fédérées ou d'institutions ayant un lien avec l'objet social de l'association. Les mandats sont gratuits.

Le Conseil d'Administration possède les pouvoirs les plus étendus pour assurer la réalisation des objectifs et des intérêts de l'organisation. Il se réunit au minimum deux fois par an en juin et en décembre :

- en juin pour faire approuver les comptes par l'Assemblée générale ;
- en décembre pour approuver le budget de l'année suivante.

Il est aussi impliqué dans l'élaboration des orientations stratégiques de l'APEFE. La composition du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale sont repris dans les statuts et publiés sur le site internet de l'APEFE : <https://www.apefe.org/>

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	
Rudy DEMOTTE	Ministre-Président de la Fédération Wallonie Bruxelles et Secrétaire du Gouvernement, Président de l'APEFE
Willy BORSUS	Ministre Président de la Wallonie, Vice-Président de l'APEFE
Alexander DE CROO	Ministre fédéral de la Coopération au Développement, de l'Agenda numérique, des Télécoms et de la Poste, Vice-Président de l'APEFE
Marie-Martine SCHYNS	Ministre de l'Enseignement obligatoire, Vice-Présidente de l'APEFE
Fabrice AERTS-BANCKEN	Directeur général adjoint Service de l'Enseignement Secondaire DGE obligatoire Fédération Wallonie Bruxelles
Thierry ANTOINE	Directeur du Collège Technique Saint jean
Nicole BARDAXOGLU Représentante ARES	Directrice-Présidente Haute École Libre de Bruxelles
Francis BRANCART	Directeur Direction de la politique environnementale Département des politiques européennes et des Accords Internationaux Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement
Christian CARETTE	Inspecteur général WBI
Vinciane DE KEYSER	Secrétaire générale adjointe de la FEDESUC
Pascale DELCOMMINETTE	Administratrice générale de WBI
Frédéric DELCOR	Secrétaire Général de la Fédération Wallonie Bruxelles
Amar DERNI	Directeur général adjoint Direction générale de l'Enseignement Non Obligatoire et de la Recherche Scientifique
Pierre DUEZ Représentant ARES	Professeur Université de Mons
Jean DUMORTIER	Directeur général honoraire
Roberto GALLUCCIO	Administrateur délégué du CPEONS
Lise-Anne HANSE	Directrice générale à la Direction de l'Enseignement obligatoire Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique
Robert JEUKENS	Chargé de mission auprès du Secrétaire général de la Fédération Wallonie Bruxelles
Chantal KAUFMANN	Directrice générale adjointe à la Direction Générale de l'Enseignement non obligatoire
Alain LAITAT	Direction générale de la Santé Fédération Wallonie Bruxelles
Philippe LEBAILLY	Professeur à la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux Représentant C.U.D.
Christian LECLERCQ	Chargé de mission à la Direction Générale de la Culture
Michèle LEDENT	Directrice Direction Générale opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie
Thierry LEMOINE	Chargé des relations internationales Direction des programmes fédéraux et internationaux Département des programmes de recherches Direction générale opérationnelle de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche
Stéphane MARNETTE Suppléante : Dolores DAIE	Directeur Général Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé
Philippe MONFILS	Député Européen
Danièle MOREAU	WBI
Fabrice SPRIMONT	Directeur de la Coopération Bilatérale Directe
Catherine STASSER	Directrice à la Direction des Politiques transversales Région/Communauté
Jean-Louis THONNARD	UCL Institut Neurosciences
Marie-Christine VAN BOCKESTAL	



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Rudy DEMOTTE	Ministre-Président de la Fédération Wallonie Bruxelles et secrétaire du Gouvernement Président de L'APEFE
Willy BORSUS	Ministre Président de la Wallonie Vice-Président de l'APEFE
Alexander De CROO	Ministre Fédéral de la Coopération au Développement, de l'Agenda Numérique, des Télécoms et de la Poste Vice-Président de l'APEFE
Marie-Martine SCHYNS	Ministre de l'Enseignement Obligatoire Vice-Présidente de l'APEFE
Jacques BOUNAMEAUX	Administrateur général IFAPME
Francis BRANCART	Directeur Direction de la politique environnementale Département des politiques européennes et des Accords Internationaux Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement
Christian CARETTE	Inspecteur général WBI
Karim CHETIOUI	ACTIRIS
Anne DECHAMPS	WBI
Vinciane DE KEYSER	Secrétaire Générale adjointe de la FEDSUC
Pascale DELCOMMINETTE	Administratrice Générale de WBI
Frédéric DELCOR	Secrétaire Général
Roberto GALLUCCIO	Administrateur délégué du CPEONS
Lise-Anne HANSE	Directrice Générale à la direction de l'Enseignement obligatoire Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique
Chantal KAUFMANN	Directrice Générale à la DGENORS
Alain LAITAT	Direction Générale de la Santé Fédération Wallonie Bruxelles
Philippe LEBAILLY	Professeur à la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux Économie et développement Représentant de la CUD
Michèle LEDENT	Directrice-Direction générale Opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie
Thierry LEMOINE	Direction des Technologies, de la Recherche et de l'Énergie
Stéphane MARNETTE Suppléante : Dolores DAIE	Directeur général Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé
Catherine STASSER	Directrice à la Direction des Politiques Transversales des région/ communauté
Marie-Christine VAN BOCKESTAL	Administrateur général du FOREM
Alain VERHAAGEN	Chargé de cours ULB
Vincent WEERTZ	Représentant ARES École Polytechnique de Louvain

PARTENARIATS ET PARTIES PRENANTES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

- Ministère de la Santé (MS)
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS)
- Ministère des enseignements secondaire, technique et professionnel (MESTP)
- HEPH Condorcet
- Université Catholique de Louvain (UCL) Laboratoire de Physiologie et Biomécanique de la Locomotion, Institute of NeuroSciences
- Ecole Polytechnique de Louvain (EPL-UCL)
- Agence Belge de Développement (ABD) - Représentation au Bénin
- Médecins sans vacances, Memisa
- Protos
- Via Don Bosco (VDB)

RÉPUBLIQUE DU BURKINA FASO

- Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique (MEE-VCC)
- Ministère de la Santé (MS)
- Broederlijk Delen
- TRIAS
- OXFAM
- Solidagro
- Iles de paix
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) - (sur financement Union Européenne) - Projet Action Contre la Désertification
- Mécanisme Mondial de la Convention des Nations Unies de Lutte Contre la Désertification (MM-CNULCD) - Union International pour la Conservation de la Nature (UICN) pour le Burkina faso
- SPONG/ReSaD
- Association Tiipaalga
- Banque Mondiale
- Commission de l'Union Africaine - CUA Département d'Economie Rurale et de l'Agriculture
- Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte - APMV
- SOS Sahel International France - SOS SAHEL
- Centre National des Semences Forestières - CNSF

- Département Environnement et Forêt de l'Institut de l'Environnement et Recherches Agricoles - DEF/INERA
- Handicap International Fédération (HIF)
- Louvain Développement - LD et Solidarité Socialiste - SOLSOC (via l'ONG Burkinabée « Association Songui Manégré/Aide au développement Endogène» - ASMADE)
- Croix Rouge de Belgique (CRB)
- Université Catholique de Louvain - Faculté des Sciences de la Motricité UCL/FSM
- Ecole Supérieure de Kinésithérapie de la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou ESK/FSM

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

- Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance / Direction des Organisations Féminines et de l'Entreprenariat Féminin (DO-FEF)
- Directions ministérielles : Direction de la Micro-Finance (MFFE) ; Direction de l'Agriculture (Min. de l'Agriculture et de l'Equipement Rural) ; Direction des Industries de Transformation de la Pêche (Min. de la Pêche et de l'Economie Maritime) ; Direction des Industries Animales (Min. de l'Elevage et des Productions Animales) ; Direction des PME (Ministère du Commerce, Secteur Informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits locaux et des PME) ; Direction des PMI (Ministère de l'Industrie et des Mines) ; Direction de la Formation Professionnelle et Technique (Min. de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat) ; Direction de l'Artisanat (MFPA)
- Collectivités locales (départements et communes) des zones ciblées
- Direction de la Coopération Technique (Secrétariat Général de la présidence de la République)
- ITA (Institut de Technologie Alimentaire)
- ADEPME (Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises)
- ANPEJ (Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes)
- Structures de micro-finance : Fonds National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin



(FNPEF) ; Fonds National de Crédits pour les Femmes (FNCF)

- Wallonie Bruxelles International
- Acteurs belges de la Coopération non-gouvernementale (ACNG) : BD, ADG, Croix-Rouge Belgique, MSFL

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

- Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida (MSPLS)
- Conseil pour l'Education et le Développement (COPEDE)
- Handicap International Fédération (HIF)
- Coopération Technique Belge (Belgian Development Agency - BDA)
- Université Catholique de Louvain - Faculté des Sciences de la Motricité UCL/FSM
- Ecole Supérieure de Kinésithérapie de la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou ESK/FSS

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- Secrétariat Général à l'Agriculture, Pêche et Elevage MINAGRIDER
- Gouvernorat de la province du KONGO CENTRAL
- Gouvernorat de la province du HAUT KATANGA
- Centre Agro-Vétérinaire Tropical de Kinshasa - CAVTK
- Société Coopérative Agro-pastorale du Katanga - SCAK
- Centre de Production de Semences Marai-chères - CEPROSEM
- I&F Entrepreneuriat

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

- Bureau du Secrétaire d'État à la Formation Professionnelle (BSEFP) / Institut National de Formation Professionnel (INFP)
- Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)
- Initiative Francophone pour la Formation à Distance des Maîtres (IFADEM)

RÉPUBLIQUE DU MAROC

- Le ministère de l'Emploi et des Actions Sociales (MEAS)
- Maroc PME
- L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC)
- Le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire (CMS)
- L'association des Femmes Chefs d'entreprises au Maroc (AFEM)
- Le réseau d'Association Entrelles
- Al Amana Microfinance
- Attawfiq Microfinance

TERRITOIRES AUTONOMES PALESTINIENS

- Bethlehem Arab Society for Rehabilitation (BASR)
- Women Media & Development (TAM)
- Dynamo International - Street Workers Network

RÉPUBLIQUE DU RWANDA

- Ministère de la fonction publique et du travail (MIFOTRA)
- Fédération du Secteur Privé (FSP)
- Private Sector Federation (PSF)
- Agence de développement de la main d'œuvre (WDA)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Handwerkskammer Koblenz (Chamber of Skilled Crafts Koblenz)
- Swiss Contact
- Agence belge de développement (CTB)
- Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelings-samenwerking en Technische Bijstand (VVOB)
- Akazi Kanoze Access
- Gender Monitoring Office (GMO) - Bureau pour le suivi de l'égalité entre les sexes
- Sustainable Health Enterprises (SHE) - Entreprises pour une santé durable
- Rwanda Resource Efficient and Cleaner Production Center (RECP) - Centre Rwandais pour une gestion efficace des ressources et une production plus propre

 **BELGIQUE**

- Wallonie Bruxelles Internationale (WBI)
- Agence Wallonne pour le Climat et l'Air (AWAC)
- Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX)
- L'Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi (FOREM)
- Service public fédéral belge, Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Direction Générale du Développement (DGD)
- Agence belge de développement (ENABEL)
- VVOW, Education for Development
- Educaid
- FIABEL
- ARES
- ACODEV
- ACTED, un métier pour tous
- Afrodidact
- ARES-CCD, Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur - Commission de la Coopération au Développement
- Arteveldehogeschool, Dienst Onderwijsontwikkeling en Internationalisering
- AUF, Agence universitaire de la Francophonie
- BAC, Benelux Afro Center
- BIEF sa
- BOA, Blik op Afrika
- BTC/CTB, Agence belge de développement
- CEBioS, Capacities for Biodiversity and Sustainable Development
- CEC, Coopération Education Culture
- CECOTEPE, Centre de Coopération Technique et Pédagogique
- Close the Gap
- Congodorpen vzw
- DAE, Dialogue Afrique-Europe asbl
- De Zwaluw vzw
- DISOP, Dienst voor Internationale Samenwerking aan OntwikkelingsProjecten
- EIB, Education International Belgium
- ETM/KDW, Enfance Tiers Monde / Kinderen Derde Wereld
- FASI, Fédération des Associations de Solidarité Internationale
- FOREM, Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi
- GEOMOUN
- Haute Ecole Paul-Henri Spaak - URIAS, Unité de Recherche en Ingénierie et Action Sociales
- HIVA, Onderzoeksinstituut voor Arbeid en Samenleving (KU Leuven)
- Howest, Hogeschool West-Vlaanderen
- IDAY International
- IFAPME, Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
- INBAS, Institute for Vocational Training, Labour Market and Social Policy (Brussels Office)
- KIYO, NGO voor kinderrechten
- KU Leuven, Faculteit Psychologie en Pedagogische Wetenschappen
- Light for the World / Licht voor de Wereld
- LzG, Leraars zonder Grenzen
- Oye LENA
- Plan Belgique
- Sealand (consultancy)
- Thomas More Vorselaar
- Togo Debout
- UCL, Université catholique de Louvain
- UGent - Onderzoekscoördinatie Ontwikkelingssamenwerking
- ULB, Université Libre de Bruxelles - Ecole de Santé Publique - Campus Erasme
- ULB, Université Libre de Bruxelles - Fac Lettres, Traduction et Communication
- Ulg, Université de Liège - Institut de formation et de recherche en enseignement supérieur (IFRES)
- Ulg, Université de Liège - Sociologie du développement
- Unicef Belgique
- Université de Mons - Pédagogie générale et médias éducatifs
- VIA Don Bosco
- Vlaams Ministerie van Onderwijs en Vorming, Departement Onderwijs en Vorming, Horizontaal Beleid
- VLIR-UOS



COORDONNÉES



L'APEFE EN BELGIQUE

2, Place Saintelette
1080 Bruxelles
Belgique
T +32 2 421 83 83
F +32 2 421 83 86
contact@apefe.org
www.apefe.org
www.facebook.com/APEFEasbl/
https://twitter.com/apefeasbl



L'APEFE EN HAÏTI

Pascal MONTOISY
Delmas 71, Rue Serin #1,
Complexe Lafayette, Appt#9
Port-au-Prince
Haïti
T +509 31 31 35 94
p.montoisy@apefe.org
www.apefe.org
www.facebook.com/APEFEasbl/



L'APEFE AU BURUNDI

Olivier JADIN
Représentant APEFE/WBI
Administrateur des programmes
52 Boulevard Mwezi Gisabo
Zone kinindo, commune Muha
Bujumbura
T +257 76 77 11 50
o.jardin@apefe.org
www.apefe.org



L'APEFE AU BÉNIN

Luc MOITROUX
Administrateur des programmes
BP 3589 Lot H2
Les Cocotiers
Cotonou
Bénin
T+ 229 21 30 73 35
T +229 95 36 01 00
T +229 61 52 69 65
l.moitroux@apefe.org
www.apefe.org



L'APEFE EN PALESTINE

Edmond SHEHADEH
C/O Bethlehem Arab Society for
Rehabilitation
Specialized Rehabilitation
& Surgery Hospital
P.O. Box 100, Bethlehem
Tel: +970 2 274 4050
+970 2 274 4051
Fax: +970 2 274 4053
e.shehadeh@apefe.org
www.apefe.org



L'APEFE AU SÉNÉGAL

Sophie PHAM-HOLLIDAY
Administrateur des programmes
c/o Délégation Wallonie Bruxelles
14 Avenue des Jambaar
BP6279 Dakar
Sénégal
T +221 33 849 29 76
T +221 77 740 78 65
s.holliday@apefe.org
www.apefe.org
www.facebook.com/APEFEasbl/



L'APEFE AU MAROC

Benoit STIÉVENART
Administrateur des programmes
Délégation Wallonie-Bruxelles
Maroc
Rue Jaafar Assadiq n°4
10080 Rabat Agdal
Royaume du Maroc
b.stievenart@apefe.org
www.apefe.org
www.minajliki.ma
www.facebook.com/minajlikimaroc/
Youtube : Min Ajliki



L'APEFE AU RWANDA

Kimba DODO
Administrateur des programmes
KN07 Road, plot 39, Nyarugenge
District
Kigali
Rwanda
T +250 25 25 71 808
T+ 250 07 810 678 51
T+ 250 07 345 972 76
k.dodo@apefe.org
www.apefe.org
www.facebook.com/APEFE.
Rwanda/



L'APEFE AU CONGO (RD)

David GAQUERE
206 avenue de la Nation
Kinshasa, Gombe
RDC
T +243 082 191 20 48
d.gaquere@apefe.org
www.apefe.org



L'APEFE AU BURKINA FASO

Didier WOIRIN
Administrateur des programmes
01 BP6625 Ouagadougou
Burkina Faso
T +226 33 05 58
d.woirin@apefe.org
www.apefe.org



IATI

Depuis le 30 avril 2017, l'APEFE se doit de publier en ligne ses projets sur le site « International Aid Transparency Initiative » (IATI). C'est une obligation qui a été induite par la loi pour toutes les organisations travaillant dans la coopération technique au développement.

IATI est un registre de données sur les activités de coopération au développement, destinée à être utilisée par toutes les organisations en développement, y compris les donateurs gouvernementaux, les organisations du secteur privé et les ONG internationales.

Pour consulter les projets de l'APEFE, vous pouvez vous connecter soit directement sur le site d'IATI <https://www.iatiregistry.org> soit via le site <http://www.d-portal.org/>. Le site d-portal fournit les informations par pays ou par éditeur sur les activités de développement et les budgets publiés dans le cadre de l'IATI. Pour chaque éditeur, on y trouve la liste des projets actifs, la localisation des projets en cours, la répartition par secteurs d'activités et bien d'autres informations. L'APEFE a actuellement 18 projets actifs en ligne.





Remerciements

L'APEFE remercie l'ensemble de ses partenaires et collaborateurs pour leur contribution à la réalisation de ce rapport.

Collaborations :

Pascale Delcomminette, Stéphan Plumat, Luc Ameye, Marie-France Lebailly, Aurélie Delain, Maha El Bchiri, Benoît Stievenart, Clément Tshibangu, Viviane Somers, Etienne Pinchart, Walter Coscia, David Gaquere, David Jacob, Rose-Marie Michiels, Sigrid De Meester, Guillaume Delecourt, Stéphanie Calande, Marie-Pierre Ngoma, François Vander Auwera, Philippe Dohet, Sabrina Troch, Fanny Tabart, Didier Woirin, Elie Shehadeh, Emile Ndayizigiye, Eva Sanou, Guillermo Elizalde, Guylain Charles Mbuku, Hermionne Leonard, Ildefonse Nduwimana, Iyad Hamdan, Kareem Al Warah, Kodjo Mawuli Atchoglo, Laurent Kahozzi Sumba, Limsrorn Sok, Lise Bousicault, Luc Moitroux, Ludovic Levasseur, Martine Leroux, Mor Fall, Nathalie Forsans, Nicolas Nyange Kayembe Bizy, Olivier Jadin, Otmane El Hajam, Pascal Montois, Pierre Felix, Richard Kassale, Roch Pananditigri, Samuel Lequien, Serge Soubga, Sophie Holliday-Pham, Thaddée Tshibamba, Trần Việt Nhân, Maartje Houbrechts

Conception et réalisation :

Polygraph' - www.polygraph.be

Impression :

DB GROUP

Editeur responsable :

Stéphan Plumat, directeur de l'APEFE
2 place Saintelette 1080 Bruxelles

Version numérique téléchargeable sur www.apefe.org

Tous droits de reproduction réservés - © APEFE 2018



**Association pour la Promotion
de l'Education et de la Formation
à l'Etranger**

Place Saintelette 2
B-1080 Bruxelles
T +32 2 421 83 83
F +32 2 421 83 86
contact@apefe.org
www.apefe.org



**Wallonie - Bruxelles
International.be**



Feel inspired

Avec le soutien de :



Belgique

partenaire du développement